

TABLE DES MATIÈRES "L'Africain" n° 234, avril-mai 2008

Page

1	Justice or not justice ?	La Rédaction
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT		
2	Le Mali, puissance agricole ?	M. MAKALOU
13	Discours à l'occasion de la journée malienne 2007 à Bruxelles	M. SISSOKO
15-16	PHOTOS	
CULTURE ET SOCIÉTÉ		
17	Mortalité en RD Congo. La crise continue	IRC
19	Un baobab est tombé : Meinrad Pierre HEBGA	P. POUCOUTA
23	Fondation Père EVERARD	
24	Dialogue interculturel	A. TSHIBILONDI NGOYI
À TRAVERS LIVRES ET REVUES		
26	TEDANGA I.B., Ressusciter le Dieu des Nègres.	TEDANGA I.B.
31	E. SOSSAH-LAENEN, Vers une nouvelle stratégie politique entre l'Afrique et l'Europe	E. SOSSAH-LAENEN
34	Quoi de neuf sur internet	E. NIYITUGABIRA
35	Nouvelles familiales	
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"		
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 247 et 248		Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérie Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama.

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 46^{ème} année : année académique 2007/2008

<i>abonnement ordinaire</i> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €
<i>abonnement de soutien</i> :		25 €

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

Justice or not Justice ?

Le siècle qui commence doit relever une série de défis importants, et on ne manque pas de le souligner dans tous les médias : défi écologique majeur, défi de la pauvreté galopante au Nord et plus encore au Sud, défi des carences en eau potable, défi des OGM et tutti quanti...

Un autre défi par contre qui me semble important et dont peut-être on parle moins, c'est celui qui verrait s'instaurer une justice réellement équitable dans le cas de conflits majeurs comme ceux qui se sont hélas déroulés récemment, par exemple au Rwanda et dans l'Est du Congo pour ne pas parler de l'ex-Yougoslavie et de l'Irak.

Que constatons-nous en effet ? Les massacres et les exactions sont notoirement le fait de toutes les parties en présence mais c'est le plus fort, le vainqueur qui rendra la justice et qui, bien évidemment, la rendra au détriment des seuls vaincus en oubliant superbement (sauf cas très rares et médiatisés) les crimes de son propre camp.

La question se pose dès lors de savoir si une vraie justice est possible, une justice impartiale et qui ferait la part des choses. Comme il est difficile de reconnaître ses propres erreurs, et comme la vengeance quand elle est aisée est malheureusement une tentation prégnante, nous ne devons pas trop espérer de ce côté.

Pourrait-on au moins adoucir cette justice des vainqueurs ? Certes, nous assistons à de louables tentatives d'instaurer des Tribunaux Internationaux mais là aussi, à la barre des accusés, les vainqueurs et leurs soutiens sont denrée rare ! Les Juges eux-même sont parfois mis sous pression s'ils veulent investiguer plus loin que prévu et les journalistes qui couvrent ces événements ont bien du mal à dire haut et fort qu'une seule des parties en cause ne peut pas faire la loi à son gré. Déjà au XVIIe siècle, La Fontaine dénonçait ce travers : "Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de Cour vous feront blanc ou noir". Rien n'a donc changé et l'instinct sauvage et dominateur de l'homme reprend toujours le dessus malgré des siècles de "civilisation".

Comment donc arriver à construire un monde où le faible aurait les mêmes droits que le fort ? Proclamer et promouvoir les Droits Humains a-t-il encore un sens quand on voit que les puissants dans ce monde imposent invariablement leur loi (*quia nominor leo !*) en dépit des efforts louables des organisations nationales et internationales ?

Car en effet, quand les Droits Humains sont violés dans certains pays, on le dénonce (et à juste titre d'ailleurs) mais dans d'autres cas, des dictateurs (qualifiés alors d'amis par nos gouvernements occidentaux) sont laissés bien tranquilles et même largement soutenus, moralement ou militairement pour des raisons économiques ou de stratégie politique. Pour quand donc une justice égale pour tous ? Pour quand aussi un traitement équivalent pour tous à l'aune des Droits Humains ?

La Rédaction

ÉCONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Le Mali, puissance agricole ? (Quel rôle pour l'Office du Niger ?)

NDLR : le 16 décembre 2007, une journée malienne a été organisée aux ACP, à Bruxelles, à l'initiative de l'Association des Stagiaires et Étudiants maliens de Belgique. À cette occasion, M. Mamadou MAKALOU a donné un exposé dont nous reprenons ci-après quelques extraits, vu la longueur du texte intégral. Il sera suivi par le discours prononcé le même jour par le Président de l'association susmentionnée, M. Maddy SISSOKO.

Dans de nombreux pays africains, particulièrement dans ceux de la zone subsaharienne, le décalage entre la production agricole nationale et la consommation nationale est devenue une réalité préoccupante des gouvernements. Ce fossé continue à se creuser davantage dans les pays à forte croissance démographique et aux ressources naturelles limitées, confrontés très souvent à des aléas climatiques (pluviométrie irrégulière), aux catastrophes naturelles (sécheresse, criquets, épizooties, etc.), aux handicaps liés à l'enclavement, etc.

Le Mali, pays subsaharien (enclavé, climat aride) recèle d'importantes ressources naturelles : terres, eaux, cheptel, pâturages, forêts, faune En dépit de ce potentiel, le pays éprouve souvent des difficultés à couvrir ses besoins alimentaires. Ce constat relève de contraintes naturelles, socio-économiques et institutionnelles dont notamment :

- la forte vulnérabilité face aux aléas climatiques, aux catastrophes naturelles,
- le sous-équipement des producteurs qui ont recours à des techniques traditionnelles de production, peu intensives,
- le niveau faible des investissements publics et privés dans la production agricole,
- la faiblesse des liens entre la recherche agronomique et la vulgarisation des bonnes techniques agricoles, etc.

Tous ces facteurs contribuent à la très faible productivité du secteur primaire, à l'exception notable de la culture du riz sur les périmètres irrigués de l'Office du Niger (ON). Aujourd'hui, ce géant de l'économie malienne souffre de trois problèmes fondamentaux :

- la vétusté de ses infrastructures datant de la période "avant indépendance",
- l'envahissement des canaux d'irrigation par des plantes aquatiques (la salvinia molesta, la jacinthe d'eau),
- l'ensablement du chenal des bateaux et des canaux.

Confronté à l'ensemble des défis liés à son développement économique, l'État malien a fait voter une loi fixant les grandes orientations de la politique de développement agricole du Mali : "LOA" (Loi d'Orientation Agricole) - Loi votée par l'Assemblée Nationale en août 2006.

Les objectifs de cette loi se trouvent déclinés en 16 points dans l'article 9 du chapitre III de la "LOA". Pour atteindre les objectifs de développement qu'il s'est fixés, l'État malien, à travers le Président de la république, vient de mettre en chantier son ambitieux projet de société pour le Mali de demain. Ce projet, communément appelé PDES "Projet pour le Développement Économique et Social", s'articule autour de six axes prioritaires d'intervention :

1. Mieux organiser l'action publique pour soutenir efficacement les autres composantes du programme,
2. Améliorer la production primaire et assurer la sécurité alimentaire,
3. Mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement du secteur privé,
4. Insérer les femmes et les jeunes dans les circuits productifs,
5. Développer les secteurs sociaux,
6. Procéder aux indispensables réformes de société.

Il ressort clairement de ce projet la volonté de l'État malien de faire de l'agriculture le véritable levier de la croissance économique et sociale du Mali.

L'agriculture constitue le moyen d'existence de 80% de la population du Mali et contribue pour plus de 40% à son PIB. Elle génère plus de 66% des recettes d'exportation.

Aujourd'hui, il est admis que cette agriculture de subsistance très sensible aux facteurs exogènes n'arrive pas à extraire les populations de la précarité. Les surfaces cultivées par les familles sont restreintes, les équipements sont rudimentaires (la très grande majorité utilise encore la daba ou la houe), l'accès aux intrants est presque nul et la productivité est très faible.

En son chapitre IV, le PDES affiche la volonté de l'État malien de lancer les bases d'une mutation des systèmes agricoles traditionnels vers une agriculture moderne orientée vers la souveraineté alimentaire, voire vers une puissance agricole sous-régionale.

L'ambition affichée est de sortir absolument du déficit alimentaire chronique, d'une agriculture de subsistance tributaire des aléas climatiques pour migrer vers une

agriculture plus intensive avec des techniques modernes de production.

Qu'entendons-nous par sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire ?

Pour l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), "la sécurité alimentaire est une situation dans laquelle tous les ménages ont physiquement et économiquement accès à une alimentation adéquate pour tous leurs membres et sans risques de perdre cet accès".

Nous retrouvons ce même état d'esprit à l'article 6 du chapitre I de la LOA qui définit la souveraineté alimentaire comme étant : "un choix politique d'un État ou d'un groupe d'États de produire l'essentiel de son alimentation sur son territoire". Ce concept fait appel à la notion de responsabilité en optant pour des modes de production durables et en permettant aux paysans qui produisent des aliments d'accéder à toutes les commodités : terre, eau, crédit, marchés et prix rémunérateurs. (...)

L'importance du secteur agricole dans l'économie nationale

L'économie du Mali repose sur le secteur rural qui occupe près de 80% de la population active et contribue pour plus de 66% aux recettes d'exportation (coton, bétail et céréales). La contribution du secteur au PIB est de 40 % de 1994 à 2000, dont 26% pour l'agriculture, 10 % pour l'élevage et 4 % pour la pêche. Le secteur a un taux de croissance moyen de 3,6 % par an et est fortement tributaire du climat. Le Mali dispose d'un potentiel naturel en ressources agro-sylvo-pastorales et halieutiques, caractérisé par une diversité des zones agro-climatiques.

Les terres rurales sont estimées à 46,6 millions d'hectares dont : 12,2 millions de terres agricoles ; 30 millions de terres de pâturages ; 3,3 millions de réserves de faunes ; 1,1 millions de réserves forestières. Le pays est arrosé

par deux grands fleuves (le Niger sur 1.700 km et le Sénégal sur 900 km) et leurs affluents, créant de vastes zones inondables avec plus de 2,2 millions d'hectares de terres aptes à l'irrigation sous réserve d'aménagement.

Les facteurs clés pour la réussite de l'agriculture au Mali

Le secteur agricole n'échappe pas à l'emprise de la mondialisation de l'économie conçue dans une optique libérale. Aujourd'hui, les politiques agricoles sont dictées par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ces politiques renforcent par ailleurs la dualisation du secteur agricole entre un secteur limité mais compétitif, "moderne et intégré sur le marché mondial" et une grande masse de ruraux marginalisés ou exclus. La libéralisation profite d'abord à ceux qui ont les moyens de se développer et de rester compétitifs.

Les politiques agricoles sont également souvent duales, menant d'une part des actions favorisant la compétitivité des entreprises agro-exportatrices, et d'autre part des interventions qui relèvent beaucoup plus de l'action sociale en faveur des ruraux pauvres.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de répondre aux questions suivantes :

- dans ce schéma dual, comment l'agriculture malienne doit-elle se positionner ?

- sur quels leviers faudra-t-il agir pour construire et développer une agriculture durable, concurrentielle et de qualité au Mali ?

Pour répondre à ces questions, nous vous proposons quelques pistes de réflexion qui vont sous-tendre le débat. Vos réactions par rapport à ces questionnements, à ces pistes alimenteront

les conclusions de ce premier rapport sur la thématique du jour.

D'abord, qu'est-ce qu'une agriculture durable ?

Si nous nous basons sur la définition du développement durable donnée par le club de Rome, *un système agricole est durable lorsqu'il satisfait aux besoins des générations actuelles et futures en matière de nourriture, de matières premières de base et d'environnement.*

D'un point de vue technique, on précise souvent que l'agriculture doit faire un usage respectueux et mesuré des ressources naturelles. Autrement dit : une agriculture à faible niveau d'intrants, c'est-à-dire une agriculture qui est durable et recourt pour ce faire à un minimum d'interventions extérieures (engrais chimique, pesticides, location de machines, ...).

Aujourd'hui, le monde compte plus de 1,3 milliard d'hommes et de femmes qui vivent de l'agriculture ; 30 millions possèdent un tracteur, 300 millions un animal de trait et une charrue, mais près d'un milliard sont tellement pauvres qu'ils doivent travailler leur champ avec des outils manuels.

Il existe une multitude de systèmes agraires. Par conséquent, l'agriculture durable peut être considérée comme une réalité sociale qui diffère d'un endroit à l'autre suivant des facteurs tels que : la situation des individus, leurs valeurs, leurs cultures, le climat, l'accès aux moyens de production et aux marchés, ...

On peut en déduire que l'agriculture durable n'est pas un phénomène statique, mais plutôt un processus dynamique qui évolue parallèlement au contexte local.

En août 2006, le pays s'est doté d'une loi, la "LOA", constituant les bases légales d'une vraie mutation de l'agriculture malienne traditionnelle vers

une agriculture moderne ; mais concrètement, sur quels leviers devrions-nous agir pour atteindre les objectifs repris dans cette loi ? (...)

Comment l'agriculture malienne doit-elle se positionner ?

A notre avis, l'agriculture malienne doit chercher une *nouvelle voie*, un *nouveau modèle* agricole basé sur une cohabitation harmonieuse entre une agriculture familiale soutenue (caractérisée par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale) et une agriculture moderne (pilotée par des entreprises agricoles spécialisées dans les filières agricoles) et respectueuse de la terre et de l'eau.

En aucun moment, il ne faudra opposer les deux modèles. Ils sont plutôt complémentaires qu'antagonistes. À ce jour, ni l'un, ni l'autre ne peut à lui seul répondre aux besoins alimentaires du pays. Il nous faut un Renouveau de l'agriculture malienne. À cet effet, la "LOA" constitue à nos yeux le socle juridique de ce futur modèle agricole.

Pour gagner ce pari, un certain nombre de fondamentaux doivent être réunis. Ces fondamentaux constituent pour notre agriculture les bases, les facteurs clés indispensables à sa réussite.

Les facteurs clés du succès

1. La maîtrise et la gestion de l'eau

La maîtrise et la mobilisation des ressources en eau de surface (fleuves, rivières, marigots) et souterraine (puits,...) ainsi que leur exploitation optimale aux fins de mener des activités agricoles sont des objectifs repris dans la "LOA" à l'article 93.

Du point de vue géographie économique, la zone sahélienne correspond au domaine climatique où les précipitations annuelles moyennes varient de 300 à 750 mm. Les conditions

climatiques sont de tout temps marquées, non seulement par la faiblesse de la pluviométrie, sa concentration sur une courte période de l'année, mais aussi par la variabilité spatiale, annuelle et inter-annuelle de la distribution de la pluie.

A cela se sont ajoutés depuis le début des années 1970, des dérèglements chroniques et de grande ampleur du climat.

Dans un tel contexte, les ambitions de développement économique, c'est-à-dire de croissance économique forte et soutenue sur une longue période, se trouvent menacées. Malgré les efforts déployés par certains États, le niveau des investissements dans le domaine de l'eau (maîtrise et gestion) demeure en deçà des résultats escomptés.

Les réponses jusqu'ici apportées au défi du développement des pays sahéliens ont eu des succès mitigés. La vulnérabilité de nos pays à la variabilité et au changement climatique persiste. Le désert continue à avancer. L'insécurité alimentaire demeure.

Une frange très importante de la population, surtout celle démunie des zones rurales et périurbaines, n'a toujours pas accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement de façon durable.

Dans un tel contexte, un changement de paradigme s'impose dans la recherche de solutions aux problèmes de développement. Changer de paradigme, c'est ne plus se contenter de résoudre nos problèmes d'eau en s'attaquant aux symptômes (désertification, famine, difficulté d'accès à l'eau potable, exode rural), mais plutôt agir à la racine du mal.

A ce jour, quel est donc ce mal ?

La maîtrise de l'eau est la clé du problème sahélien. La faible pluviométrie que nous enregistrons de temps en temps est largement compensée du point de vue quantitatif par les importantes quantités

d'eau que charrient annuellement nos grands fleuves (fleuve Niger, fleuve Sénégal) et par les énormes quantités d'eau stockées dans les nappes souterraines.

Malgré donc ces disponibilités très importantes en eau, nous restons fortement dépendants des aléas de la pluviométrie annuelle. L'essentiel de la population continue à vivre de l'agriculture pluviale qui occupe 78% de la main d'œuvre du pays.

Le secteur agricole contribue pour (40%) dans la formation du PIB ! Le problème fondamental qui se pose à nous découle du fait que près de 80% de la force de travail du pays (main d'œuvre rurale) n'est occupée que 3 mois sur 12 et reste au chômage (déguisé ou non) pendant le reste de l'année.

L'État doit massivement investir dans les techniques de maîtrise d'eau suivantes :

- Les techniques de retenue d'eau ou bassins de rétention,
- La technique des pluies provoquées,
- La généralisation des forages de puits pour les eaux souterraines,
- L'utilisation de la technologie solaire photovoltaïque appliquée au pompage d'eau souterraine, des éoliennes, des biocarburants (exemple : huile de pourghère),
- La pratique soutenue de l'irrigation pour prolonger la durée de l'activité agricole
- La meilleure gestion des barrages.

2. Travaux d'aménagement hydro-agricoles et d'aménagement des berges des fleuves et rivières, des canaux d'irrigation

Le changement climatique, caractérisé par une baisse de la

pluviométrie lors des trois dernières décennies, a engendré une baisse généralisée des écoulements avec des étiages souvent sévères, comme par exemple l'arrêt de l'écoulement du Bani à Douana en 1983-1984 et 1987. Cette situation est aggravée par d'autres facteurs naturels et humains tels que :

- L'invasion des plans d'eau et la prolifération des végétaux flottants,
- L'érosion hydrique et éolienne, qui se traduit par l'avancée des dunes dans le lit majeur du fleuve, l'assèchement des lacs, la dégradation de la végétation et la raréfaction de certaines espèces animales,
- Le rejet des déchets et des eaux usées, d'origine domestique, agricole, artisanale et industrielle, qui polluent le fleuve en engendrant des conséquences dangereuses pour la flore, la faune et l'écosystème.

Le fleuve reçoit une bonne part des 2.000 m³ d'ordures ménagères et 2.200 m³ d'eaux usées que produit quotidiennement la ville de Bamako.

Même si certaines mesures énergiques ont été prises pour arrêter de transformer le fleuve en dépotoir, beaucoup reste à faire. Quelques mesures ont été prises :

- Nettoyages des collecteurs d'eaux usées,
- Construction d'une station d'épuration d'eau à Bamako (Projet dont la mise en place devra être accélérée),
- Le Gouvernement malien entend, avec les autres États riverains du fleuve Niger, renforcer les moyens d'action de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Un programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger est prévu. Ce programme sera financé par la BAD.

- Mise en eau du bassin du canal de Kabara, canal long de 15 km avec une profondeur de 4 à 6 m ; il relie le fleuve Niger à Tombouctou. Après 44 ans, le fleuve a fait son retour à Tombouctou.
- Projet de barrage de Taoussa : le financement est quasiment bouclé : coût estimé à 165 millions de dollars (environ 82,5 milliards de CFA). A cette enveloppe, il faut ajouter 21,5 millions de dollars pour la construction d'une centrale électrique. Les travaux dureront 4 ans (2009-2013).
- Travaux d'ouvrages : prises d'eau, régulateurs, débouchés, déversoirs, lavoirs, abreuvoirs, etc.

3. La recherche agronomique et la formation aux métiers agricoles

Parmi les actions de soutien à la production agricole, la trilogie "Recherche-Formation-Vulgarisation" joue un rôle déterminant dans l'amélioration qualitative et quantitative de la production.

La "LOA" traite de ces problématiques en ses articles 100 et suivants, 106 et suivants, 118 pour le conseil agricole.

Si des réflexions ont été initiées pour chacun des domaines pris séparément, par contre leur intégration demeure faible. Cette vision segmentaire a généré un développement autonome et inégal de ces activités, ce qui n'a pas manqué de conduire à leur relatif isolement.

Il apparaît urgent aujourd'hui de créer le cadre institutionnel approprié pour favoriser un développement synergique de l'ensemble.

Il s'agit d'organiser, en particulier, dans le cadre de chaque programme de recherche-développement localisé dans le temps et dans l'espace, le dialogue continu entre le chercheur, le développeur

et les groupes d'agriculteurs visés. Seul ce dialogue peut permettre aux chercheurs de réajuster le contenu de leurs activités en fonction du feed-back des résultats au niveau de l'exploitation agricole.

Qu'il s'agisse de la recherche, de l'introduction d'innovations technologiques, tout programme d'intensification devra nécessairement se fonder sur les préoccupations des producteurs (association des organisations professionnelles paysannes) et les conditions agro-écologiques des régions ciblées car la technologie agricole est avant tout une technologie du milieu physique et humain. Ainsi, tout résultat de recherche n'a de valeur que s'il est transférable et reproductible dans le milieu considéré. (...)

4. La création d'Entreprise de Travail Agricole (ETA)

(Préparation des sols, conseils agricoles, mécanique agricole, battage, décorticage, pisciculture, maraîchage, arboriculture, transformation, etc.)

Il faut relever que le Malien est doté d'un fort potentiel entrepreneurial. La tradition commerciale du Mali est très ancienne et la Route du sel qui liait le Mali au Maghreb en est la meilleure illustration. Mais pourquoi cela ne marche pas du côté des opérateurs économiques aujourd'hui ?

Parce que de nombreux problèmes se posent en facteurs bloquants. C'est un ensemble de faiblesses dont les plus évoquées sont : la carence de financement, l'insuffisance d'infrastructures, la mauvaise gestion, etc.

Par ailleurs, le recensement industriel du pays en 2006 a mis également en exergue les difficultés rencontrées par plus de 90% des 343 entreprises en activité recensées.

Ces difficultés varient par région, mais celles qui reviennent le plus portent sur le coût élevé des facteurs de

production (l'électricité, l'eau, le téléphone) et des matières premières, la concurrence et la fraude, les lourdeurs administratives.

L'industrialisation souhaitée au Mali tarde à décoller, bien que le gouvernement ait exprimé sa ferme volonté de faire du secteur privé le moteur de la croissance économique. Il est prévu dans le PDES d'injecter dans les cinq prochaines années plus de 400 milliards de Franc CFA dans l'économie réelle du Mali en vue de créer les conditions favorables à l'essor du secteur privé. Le secteur agricole ne peut rester en aucune manière en rade de cette politique volontariste.

Pour ce qui est de l'agriculture, son développement devra passer par le soutien (logistique, financier, etc.) des exploitations agricoles familiales et la stimulation des acteurs économiques à la création d'activités agricoles via la mise à disposition de ressources immatérielles : informations (conseil, consultation, sensibilisation,...), réseaux (espaces de rencontre entre les PME et les services publics...), infrastructures immatérielles (services communs).

Les objectifs affichés dans la "LOA" ne pourront être atteints que si l'on arrive à tisser un véritable réseau d'Entreprises de Travail Agricole (ETA) spécialisées par filière (produits : riz, blé, maïs, coton, canne à sucre, arachide, mangues). La création de ces ETA devra se faire par une triple participation au capital de l'ETA :

- ❑ la participation de l'État au capital (pour accompagner la jeune ETA pendant la phase critique de son démarrage, une sorte de période de transition),
- ❑ la participation du privé (par appel de fonds piloté par la bourse des valeurs mobilières du Mali : La SGI, Société de Gestion et d'Intermédiation) et,

- ❑ la participation d'investisseurs étrangers (à travers les partenariats à rechercher pour chaque filière auprès des pays à haute maîtrise de pratiques agricoles transférables dans nos régions).

Quel type de partenariat économique nous faudrait-il chercher ?

Trouver la réponse à cette question nous projette directement dans le débat qui oppose actuellement les pays africains à l'Union Européenne dans le cadre de la négociation des nouvelles relations commerciales entre les deux parties : les Accords de Partenariat Économique (APE).

En effet, l'Accord de COTONOU (signé en 2000) qui court actuellement, donne à 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) un accès préférentiel aux marchés de l'UE.

Cet accord a remplacé la Convention de Lomé âgée de 25 ans. L'Accord de Cotonou est plus large en champ que son prédécesseur, et s'est fixé comme objectifs "l'éradication de la pauvreté, le développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale". Aujourd'hui, force est de constater que cet objectif est loin d'être atteint par la majorité des pays africains, en particulier par les pays de la zone sahélienne dont le Mali.

C'est pour cela qu'une vraie réflexion devrait être menée par nos gouvernements respectifs sur ce futur partenariat économique avec l'UE.

Constats : le géant européen (avec un PIB moyen de 22.600 € soit 53 fois plus élevé que celui des pays ACP, une économie structurée, un tissu industriel dense, une agriculture moderne et exportatrice, etc.) veut commercer avec un groupe de pays hétérogènes (avec un PIB moyen de 424€, une agriculture déficitaire, une absence de marché fort et structuré, un manque criant d'infrastructure, etc.).

Le rapport de force ne peut qu'être défavorable à nos pays si l'on ne prévoit pas de clauses de sauvegarde de nos intérêts stratégiques. Pour faire le lien avec notre thème d'aujourd'hui, nous pensons que les pays africains devront, pour assurer leur survie, organiser leurs propres marchés agricoles avec des règles et des modes de fonctionnement adaptés à nos besoins fondamentaux.

Nous devons veiller, lors des négociations internationales, à garantir : la stabilité des prix de nos biens (en prenant en compte la problématique du coût réel de production), la souveraineté alimentaire, l'autodétermination politique, la levée des obstacles à l'exportation de nos produits, la protection de nos industries naissantes, etc.

Le marché mondial est aujourd'hui dérégulé, libéralisé. En Europe, l'exemple de la libéralisation de l'énergie et de l'eau (produits vitaux) nous démontre avec éclat l'effet pervers de ce modèle sans contrôle sur le pouvoir d'achat des populations. Les Africains sont-ils prêts à prendre le train de la libéralisation sans contrôle de nos marchés ? Je ne le pense pas.

Après avoir évoqué le concept de partenariat, nous pouvons nous poser la question suivante : de quelle autre forme d'intervention avons-nous besoin pour développer notre agriculture ?

Il est essentiel de prendre à contre-pied la pensée dominante qui continue à véhiculer les idées suivantes : l'aide aux pays pauvres, la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la lutte contre l'immigration, etc. Ces concepts sont forts de signification pour nos pays en développement ; ils sont utilisés dans tous les discours et deviennent parfois réducteurs pour les efforts déployés (certes pas suffisants) par nos gouvernements.

Nous pensons que certains des concepts développés par les bailleurs de fonds sont considérés comme des

objectifs à atteindre : la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire. Nous proposons comme réponse, un changement de paradigme en opposant à ces concepts le développement économique et la souveraineté alimentaire.

Nous ne disons pas que l'aide au secteur agricole n'est pas utile pour le développement d'un pays comme le nôtre, confronté aux aléas climatiques, aux catastrophes naturelles, etc. Nous disons qu'il faut lutter contre la mentalité d'assisté. L'aide doit être ciblée et limitée dans le temps, sinon le risque est grand de transformer nos agriculteurs en assistés sociaux.

Très souvent, l'aide est conditionnée (démocratisation, libéralisation de l'économie, maîtrise du flux migratoire, etc.) et orientée vers un modèle de développement avec une intervention des bailleurs de fonds, ne laissant pas suffisamment d'initiatives aux pays bénéficiaires. Dans nos pays, l'aide publique, qu'elle provienne de l'État ou de la coopération, doit être radicalement orientée vers des objectifs économiques, à l'exception des aides en situations d'urgences avérées (exemple : catastrophes naturelles).

La création d'un marché sous-régional agricole

L'organisation du marché agricole national par filière (riz, blé, maïs, coton, arachide, etc.) est un préalable à toute forme de recherche de synergies avec les autres états.

Pour permettre à notre agriculture de se développer et de répondre aux objectifs de souveraineté alimentaire, il est essentiel que l'État puisse protéger notre agriculture et nos agriculteurs. Cette protection est aujourd'hui quasiment impossible, car contraire aux règles imposées par l'OMC, le FMI et la BM.

Mais pourquoi les pays riches à vocation agricole arrivent-ils à contourner

les contraintes de l'OMC et pas les pays en développement ?

Il y a quatre ans, l'OMC avait évalué les subsides consentis à l'agriculture par les pays membres de l'OCDE à +/- 360 milliards de dollars US par an, soit 1 milliard par jour. Le total des subsides agricoles de ces pays dépasse l'ensemble des revenus de 1,2 milliard d'individus vivant au dessous du seuil de la pauvreté (estimé à +/- 2 dollars US par jour).

Les produits qui bénéficient du plus haut niveau de soutien sont le riz (81%) et le sucre (52%). Les prix du blé en provenance des USA et de l'Europe, principaux exportateurs mondiaux, sont respectivement de 46% et 34% inférieurs à leurs coûts de production.

Et pourtant, l'agriculture est, à ce jour, le seul secteur où nos pays en développement peuvent avoir un avantage concurrentiel. Force est de constater que c'est ce secteur qui est le plus protégé.

Quelques exemples :

- L'UE est le plus gros exportateur mondial de lait écrémé en poudre. Elle exporte à des prix qui ne constituent que la moitié de ses coûts de production,
- L'UE est la principale exportatrice de sucre blanc. Le prix des exportations ne représente qu'un quart de ses coûts de production,
- La viande du "Nord" arrive sur les marchés de la côte africaine à des prix "dumping" qui ruinent les petits éleveurs locaux,
- Notre coton (le coton malien) est concurrencé par le coton USA subventionné,
- Le prix du café a perdu plus de 50% de sa valeur les cinq dernières années.

Nos agriculteurs s'appauvrissent parce qu'ils n'arrivent plus à vendre leurs produits au juste prix et viennent dès lors grossir les bidonvilles.

Pour toutes ces raisons, la création d'un marché sous-régional agricole fort s'impose à tous les États africains particulièrement à ceux de la zone sahélienne face à une économie mondiale dominée par des puissances agricoles elles-mêmes protectionnistes. Il faut laisser à nos agriculteurs la possibilité de développer leurs propres marchés (national, sous-régional et régional) et, ce faisant, de protéger nos espaces comme l'UEMOA, la CEDEAO, ou d'autres coopérations régionales africaines à l'instar de la PAC (Politique agricole commune) en Europe. On dispose pour ce faire d'instruments tels que : les tarifs douaniers, la maîtrise de l'offre, les mécanismes de stabilisation des prix, le soutien interne aux producteurs, etc.

Un marché agricole régional bien structuré et soutenu par une vision de politique agricole partagée par des États a plus de chance de résister aux pratiques de dumping des entreprises multinationales.

Quel rôle pour l'Office du Niger ?

L'Office du Niger (ON) représente le périmètre irrigué construit dans le delta inférieur du fleuve Niger.

Il a été créé en 1932 par les Français (période avant indépendance). En 1994, sa forme juridique a été transformée en Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). La zone de l'ON est située sous le climat sahélien avec une pluviométrie inférieure à 550mm/an. Le milieu est par ailleurs tributaire de la crue du fleuve Niger.

Au Mali, le monde rural est organisé autour de quatre sous-secteurs d'activités : l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. La production du riz (un des produits phares de l'agriculture au Mali) est passée de

282.000 tonnes en 1990 à 946.000 tonnes en 2006, soit une progression de plus de 335% en 16 ans.

Rôle de l'Office du Niger dans l'économie du pays

L'Office est sans conteste le pôle de développement économique par excellence du Mali d'aujourd'hui. Pendant la dernière campagne agricole, environ 504.000 tonnes de riz ont été produits sur les 85.431 ha de superficies cultivables, avec un rendement moyen de six tonnes à l'hectare. L'Office du Niger entend ainsi contribuer à au moins 51 % de la prévision annuelle en besoin de consommation de riz au Mali, laquelle est estimée à +/-1.000.000 tonnes.

En 2007, la production de riz s'est élevée à 496.522 tonnes, dont 439.622 tonnes en culture d'hivernage. Ce qui laisse beaucoup de potentiel au développement de la culture d'irrigation.

Le PDES, en son chapitre III consacré à "une plus forte croissance économique", prévoit de cibler la promotion économique sur la création de richesses, de concentrer nos moyens là où nous avons des potentiels et des atouts et de "prendre des risques en investissant là où nous avons la chance d'être parmi les meilleurs".

Le secteur agro-pastoral est par excellence le secteur qui nous paraît être à ce jour le meilleur secteur cible. L'ON devrait être l'instrument à mettre en avant pour que notre potentiel agro-pastoral soit exploité avec efficacité et efficience au niveau de tous les acteurs intervenants (État, privé, monde rural et partenaires économiques étrangers).

La révolution verte au Mali est l'espoir de nous tous ; seul, à mon avis, l'ON peut jouer le rôle de catalyseur de cette révolution tant attendue à travers les immenses possibilités de la mise en valeur de ses périmètres irrigables.

A ce jour, le coton n'est valorisé qu'à moins de 3% de la production (aujourd'hui l'ONUDI a un ambitieux programme de valorisation du coton malien ; cette institution spécialisée des Nations Unies cherche à négocier avec les pays asiatiques un transfert de technologies pour pouvoir transformer une plus grande quantité de coton sur place).

La filière "fruits et légumes" n'a pas encore atteint sa véritable dimension, malgré la notoriété internationale des mangues du Mali.

Les activités de cueillette dont essentiellement le karité, la gomme arabique, sont presque en jachère.

Les problèmes récurrents de l'Office du Niger

Nombreux sont les problèmes auxquels l'Office du Niger doit trouver une solution rapide pour permettre à l'agriculture malienne de se hisser au rang de Puissance agricole sous-régionale. Les principales causes des problèmes rencontrés par l'office trouvent leur origine dans : la vétusté des canaux d'irrigation, l'ensablement du fleuve, l'envahissement des canaux par des plantes aquatiques avec une capacité de régénérescence très rapide (ces plantes réduisent le débit du canal de 75 à 48 m³/seconde, ce qui prolonge le temps d'irrigation), le non respect du calendrier agricole, le manque de matériel de travail adapté aux besoins spécifiques des agriculteurs et les difficultés de recouvrement des crédits agricoles.

Ces problèmes ne sont pas nouveaux et ont toujours été posés à tous les gouvernements successifs. Aujourd'hui, l'heure est arrivée avec l'ambition affichée par le Gouvernement de réunir les moyens d'actions appropriés pour investir massivement dans l'agro-pastoral, si l'on veut atteindre les objectifs de la "LOA".

Menaces

L'histoire de l'agriculture mondiale est riche malheureusement de beaucoup de drames (malformation génitale, cancer de la prostate, etc.) et de catastrophes géologiques (appauvrissement du sol, déforestation sauvage, etc.) dus à l'utilisation excessive des produits phytosanitaires dans l'agriculture intensive et à une exploitation incontrôlée des forêts. (...)

L'Office du Niger est indiscutablement une zone à risque. La volonté affichée par notre pays de faire de l'ON le moteur de développement économique de notre agriculture doit être accompagnée par des efforts d'information et de sensibilisation des différents acteurs impliqués dans la gestion des pesticides.

Quels rôles peuvent jouer les Maliens de l'extérieur dans l'édification d'une agriculture moderne au Mali ?

Participer dans le capital des "ETA" : l'actionnariat nous paraît être la formule la plus appropriée pour les Maliens de l'extérieur. Pour ce faire, la SGI (Société de Gestion et d'Intermédiation), qui est le pendant de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique de l'Ouest, peut jouer ce rôle d'intermédiaire entre les Maliens de l'extérieur et les ETA.

La création d'un compte de livret vert agricole auprès des banques maliennes ayant des représentations à l'étranger : pour ce faire, il pourrait être demandé à nos banques de prévoir des guichets "G-internet" pour faciliter certaines formes de transactions bancaires. **Nous suggérons que le fruit de ces épargnes soit drainé principalement vers la création des ETA par filière agricole.**

La recherche de partenariat économique pour le secteur agricole : en collaboration avec les représentations diplomatiques, certains Maliens résidant à l'extérieur sont à même de trouver des

synergies entre les acteurs économiques de leur pays d'accueil et ceux du pays d'origine.

Conclusions

En guise de conclusion, il est impérieux de rappeler que les voies et moyens consolidés par l'État avec le concours des partenaires économiques pour la promotion (valorisation et commercialisation) des filières, doivent être affectés prioritairement à la recherche de solutions aux contraintes déjà identifiées.

La politique de développement agricole de notre pays devra prendre en compte deux remarques fortes :

1. Les collectivités territoriales qui sont souvent évoquées dans la "LOA" ne sont pas des projets, ni des porteurs de projets, mais des institutions pérennes. Elles ont des équipements à réaliser et des services publics à faire fonctionner dont la durée de vie n'est pas limitée dans le temps.

2. Le développement agricole repose sur la mise en place de mécanismes permettant le maintien de la dynamique de développement :

- Schémas et plans d'aménagement et de gestion de l'espace agricole,
- Appuis aux activités rurales de production ainsi que les programmes de développement agricole,
- Promotion des initiatives économiques en concertation avec l'État,
- Coordination et appui aux opérations commerciales dans les zones structurellement déficitaires, etc.

Depuis des décennies, l'agriculture mondiale est en restructuration permanente. L'agriculture en Afrique a l'obligation de s'adapter aux évolutions des techniques de production agricole sinon elle va mourir lentement et voir ses

acteurs *devenir des assistés sociaux*. Les défis sont nombreux pour les agriculteurs du continent, particulièrement pour ceux de la zone subsaharienne. Les nouveaux défis qui se présentent à eux sont :

- ❑ la garantie d'une gestion durable des terres et de l'eau,
- ❑ la meilleure fourniture d'informations pour mieux évaluer le contexte global de la production,
- ❑ l'accès aux meilleures techniques de production adaptées,
- ❑ l'accès aux marchés, en se protégeant contre les pratiques de "dumping".

Les pays du sud doivent s'organiser pour ne pas aller dans l'arène de la

mondialisation en ordre dispersé. L'agriculture est le secteur où ils ont une véritable chance d'exceller, pour cela ils doivent :

- refuser les engagements de libéralisation préconisés par les puissances agricoles mondiales, la BM et le FMI,
- revendiquer la souveraineté alimentaire,
- protéger leurs marchés locaux par des droits de douane élevés.

C'est au demeurant ce que l'EU a fait pour constituer sa Politique Agricole Commune (la PAC). Il faut que nos pays en développement soient à leur tour à même de construire la leur !

Mamadou MAKALOU

Références

- ❑ Documents – Maîtrise de l'eau - CILSS 2005 - Centre Régional Agrhytmet
- ❑ OXFAM – Agriculture familiale et sécurité alimentaire, dossier rédigé par Jan VANNOPPEN, Vredeseilanden et alii.
- ❑ Interex – Fiches pays
- ❑ Lettre de cadrage du 13 novembre 2007 adressée au 1^{er} Ministre du Mali
- ❑ La Loi d'Orientation Agricole du Mali
- ❑ Le Programme de Développement Économique et Social du Mali – PDES
- ❑ Guy SPITAEELS, L'improbable équilibre – Géopolitique du désordre mondial –
- ❑ Note du 22/08/2007 de DAGNO Karim – Menace des plantes aquatiques dans le Bassin de l'office du Niger ...

Discours à l'occasion de la journée malienne 2007 à Bruxelles

L'Association des Stagiaires et Étudiants maliens de Belgique se réjouit tout particulièrement de la tenue de la journée malienne à Bruxelles et remercie vivement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à sa concrétisation, tous ceux et celles, aussi, présents aujourd'hui qui vont débattre pour enrichir notre thème.

Le thème "le Mali : une puissance agricole ?" porte sur un secteur des plus importants de notre pays : ce secteur agricole occupe plus de 70 % de la population active et contribue pour plus de 60 % aux recettes d'exportation de notre pays.

Notre agriculture présente de nombreux atouts qu'il faut valoriser : des

ressources humaines liées à une forte croissance démographique, une immense réserve en eau, 1600 km du fleuve Niger et 900 km du fleuve Sénégal, une forte demande de nos produits agricoles au niveau de la sous-région de l'Afrique de l'ouest.

Cependant, force nous est de reconnaître que la population rurale de notre pays vit encore dans des conditions de vie très difficiles.

C'est pourquoi, le Projet de Développement Économique et Social, initié par notre Président de la République, basé sur la Loi d'Orientation Agricole, et dont les 5 des 6 points prioritaires concernent le secteur agricole, doit appeler à la mobilisation nécessaire de tous les citoyens maliens où qu'ils se trouvent. Car l'aboutissement de ce projet est de sortir nos populations de la pauvreté.

Mesdames et Messieurs, si le propre de toute Association d'Étudiants est la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, l'Association des Stagiaires et Étudiants maliens de Belgique, dont la plupart des membres occupent des fonctions de responsabilité au pays, a inscrit dans ses objectifs au

premier plan, son engagement à développer des initiatives en vue d'apporter sa contribution au développement de notre pays.

Notre participation active à la réflexion d'aujourd'hui entre en droite ligne dans cet objectif. Nous sommes déterminés à poursuivre la réflexion sur de tels sujets intéressant la vie économique et sociale de notre pays.

En comptant sur le partenariat avec l'Ambassade de la République du Mali et le Conseil des Maliens de l'Extérieur, l'Association des Stagiaires et Étudiants maliens de Belgique est prête à contribuer à pérenniser l'organisation de la journée malienne en Belgique.

Avant de terminer, je voudrais adresser mes remerciements aux étudiants et stagiaires d'autres pays, aux services d'étudiants des universités de Belgique pour leur soutien et pour leur présence à nos cotés tout au long de cette journée.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne journée ! Que vive intensément la journée malienne 2007 !

Je vous remercie

Maddy SISSOKO
Président de l'association



VENTE DE "L'AFRICAIN" AU NUMÉRO

L'Africain est en vente dans les librairies suivantes :

A Bruxelles :

Librairie U.O.P.C., Avenue Gustave Demey 14-16 1160 BRUXELLES

A Louvain-la-Neuve :

Librairie Agora, Agora 11 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

CULTURE ET SOCIETE

Mortalité en RD Congo. La crise continue

NDLR : le 31 janvier 2008 à Bruxelles, l'IRC (International Rescue Committee) et le GRAPAX (Groupe de Recherche en Appui aux Politiques de Paix) ont organisé une conférence de presse pour présenter le nouveau rapport d'IRC sur la mortalité en RD Congo (on peut le consulter sur internet à l'URL suivant : http://www.theirc.org/where/g_belgium/2006-7_congomsurvey_a4fr.pdf). Ci-dessous, le résumé de ce rapport.

Résumé exécutif

La République démocratique du Congo (RD Congo) est plongée depuis plus d'une décennie dans des conflits qui ont des effets dévastateurs sur la population civile. La guerre la plus récente, de 1998 à 2002, a été caractérisée par des déplacements massifs de population, l'effondrement du système de santé et une pénurie de nourriture, autant de facteurs qui ont contribué à de très fortes augmentations de la mortalité. Bien qu'un accord de paix formel ait été signé en décembre 2002, la guerre a depuis ouvert le champ à plusieurs petits conflits dans les cinq provinces de l'Est qui continuent à avoir un impact considérable sur la vie et la subsistance des populations locales.

Depuis 2000, International Rescue Committee (IRC) a fourni des informations sur l'impact humanitaire de la guerre et des conflits en RD Congo à travers une série de cinq enquêtes sur la mortalité. Les quatre premières études, menées entre 2000 et 2004, ont permis d'estimer que 3,9 millions de personnes étaient décédées depuis 1998, faisant sans doute de la crise traversée par la RD Congo la plus meurtrière au niveau mondial depuis la deuxième guerre mondiale. Moins de 10 pour cent de tous les décès étaient dus à la violence, et la plupart étaient attribués à des causes facilement évitables et traitables comme le paludisme, la diarrhée, la pneumonie et la malnutrition.

Les récents développements politiques, associés à des améliorations de la sécurité et du financement humanitaire ont suscité l'espoir que la RD Congo pourrait enfin émerger de toutes ces années de crise. Un certain nombre d'agences internationales ont exprimé leur optimisme quant à l'impact positif et rapide de ces avancées sur le plan humanitaire. La RD Congo a néanmoins de nombreux défis à relever sur le chemin qui la mènera à son rétablissement et à son développement.

Cette cinquième et plus récente enquête, qui couvre la période allant de janvier 2006 à avril 2007, vise à évaluer la situation humanitaire actuelle en RD Congo grâce à une mise à jour sur la mortalité. Les enquêteurs ont utilisé une technique d'échantillonnage par grappes en trois étapes sur 14 000 ménages dans 35 zones de santé couvrant la totalité des 11 provinces, soit une couverture géographique plus large que celle des précédentes enquêtes d'IRC.

Les principales conclusions de cette enquête sont les suivantes :

1. Des taux de mortalité élevés persistent dans toute la RD Congo

Plus de quatre ans après la signature d'un accord de paix formel, le taux brut de mortalité (TBM) national en RD Congo, qui est de 2,2 pour 1000, est 57 pour cent plus élevé

que le taux moyen en Afrique sub-saharienne.

Ce taux est inchangé depuis l'enquête précédente d'IRC en 2004. Ces résultats indiquent que la RD Congo est encore en pleine crise humanitaire majeure. Comme dans les enquêtes précédentes, les taux de mortalité sont sensiblement plus élevés dans les provinces de l'est, plus instables, qu'à l'ouest du pays. En outre, les taux de mortalité ont sensiblement augmenté au centre du pays (une région appelée Est de Transition dans l'enquête ci-jointe). En se basant sur les résultats des cinq études d'IRC, on estime désormais à 5,4 millions, l'excès des décès entre août 1998 et avril 2007, On estime que 2,1 millions de ces décès sont survenus après la fin officielle de la guerre en 2002.

2. Des améliorations de la mortalité modestes mais néanmoins significatives d'un point de vue statistique ont été relevées dans les provinces de l'Est

Durant la période couverte par l'enquête, la seule région à enregistrer une réduction significative de la mortalité depuis 2004 a été celle englobant les cinq provinces de l'Est (appelée Est 2002 dans le rapport ci-joint). Cette amélioration a coïncidé avec une réduction du risque de mort violente, ainsi qu'avec un effort plus soutenu de maintien de la paix de la part de la MONUC, la force internationale des Nations Unies en RD Congo. Le TBM dans cette région reste néanmoins encore égal à 2,6 pour 1000 par mois, ce qui est 85 pour cent plus élevé que la moyenne sub-saharienne. L'ironie veut que ce soient ces légères mais notables améliorations qui soient désormais menacées par l'actuelle escalade de la violence dans la province du Nord-Kivu.

3. La plupart des décès sont dus à des causes évitables et traitables

Alors que l'insécurité persiste dans les provinces de l'est, seuls 0,4 pour cent des décès en RD Congo étaient directement attribuables à la violence. Comme dans les études précédentes d'IRC en RD Congo, la majorité des décès était due aux maladies infectieuses, à la malnutrition et aux maladies néonatales et liées à la grossesse. L'augmentation des taux de maladie était liée aux perturbations sociales et économiques provoquées par les conflits, parmi elles les perturbations des services de santé, la faible sécurité alimentaire, la détérioration des infrastructures et les déplacements de population. Les enfants, qui sont particulièrement sensibles à ces conditions facilement évitables et traitables, représentent 47 pour cent des décès, alors qu'ils constituent seulement 19 pour cent de la population totale.

4. Le rétablissement du pays à la suite du conflit est un processus lent et de longue haleine.

L'augmentation de la mortalité qui persiste plus de quatre ans après la fin officielle de la guerre 1998 - 2002 fournit une preuve supplémentaire que le rétablissement du pays après le conflit peut prendre de nombreuses années, surtout lorsqu'il se superpose à des décennies de déclin politique et socio-économique. Ces données sont en accord avec celles d'autres États touchés par des conflits. Une amélioration soutenue et mesurable des indicateurs clés comme par exemple la mortalité nécessitera un engagement important au niveau national et international sur de nombreuses années.

L'enquête d'IRC couvre seulement une partie de la période qui depuis décembre 2006, a vu une escalade de violence dans la province du Nord-Kivu, et qui a entraîné le

déplacement de plus de 400 000 personnes. Les récentes avancées politiques et humanitaires sont menacées et une escalade supplémentaire du conflit pourrait potentiellement déstabiliser la région au delà des frontières de la RD Congo. La nécessité d'un engagement

international ferme - qui permettrait de faire fructifier les récentes avancées, d'éviter une détérioration supplémentaire et d'augmenter l'aide dans d'autres régions du pays - est à l'heure actuelle plus élevée que jamais en RD Congo.

IRC

NB : les auteurs du rapport sont : Dr. Benjamin COGHLAN, Burnet institute, Melbourne, Australie ; Dr. Pascal NGOY, International Rescue Committee, Kinshasa, RD Congo ; Flavien MULUMBA, International Rescue Committee, Kinshasa, RD Congo ; Colleen HARDY, International Rescue Committee, New York, États-Unis ; Dr. Valerie NKAMGANG BEMO, International Rescue Committee, Abidjan, Côte d'Ivoire ; Dr. Tony STEWART, Burnet institute, Melbourne, Australie ; Jennifer LEWIS, Burnet institute, Melbourne, Australie ; Dr. Richard BRENNAN, International Rescue Committee New York, États-Unis.

Un baobab est tombé : Meinrad Pierre HEBGA **Théologien et guérisseur¹**

Jésuite camerounais, philosophe et théologien, pasteur et spirituel, Meinrad Pierre HEBGA avait ouvert la théologie africaine non simplement à la spéculation mais aussi à la spiritualité et à la pastorale. De fait, pastorale et spiritualité se doivent d'être réflexives. C'est ce théologien et ce pasteur de vaste culture et de formation polyvalente qui vient de nous quitter à l'âge de 80 ans. Il est mort le 03 mars 2008 à Paris. Ce vendredi 28 mars 2008, après avoir prié toute la nuit autour de la dépouille de ce grand baobab

africain, une foule nombreuse a participé à sa messe d'inhumation.

Le Père HEBGA fait partie de la lignée de ceux qui ont contribué à l'émergence de la théologie africaine et à sa maturation, en confrontation avec d'autres théologies. Pasteur, il a pris à bras le corps le problème des sectes et celui de la souffrance.

1. HEBGA et la naissance de la théologie africaine

P.M. HEBGA est un passionné de l'Afrique. Sa théologie en est fortement

¹Sur P.M. HEBGA, on peut lire :

-A. BABE, *Églises d'Afrique ! De l'émancipation à la responsabilité*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 1998.

-Fabien EBOUSSI BOULAGA (dir), *La dialectique de la foi et de la raison. Hommage à Pierre Meinrad HEBGA*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2007.

-P. POUCOUTA, "Meinrad Pierre HEBGA. Théologien et guérisseur", in B. BUJO & J. ILUNGA MUYA (éd.), *Théologie africaine au XXIe siècle. Quelques figures*, Vol. II, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2005, pp. 70-90.

marquée. Il milite pour un christianisme authentiquement africain ; il suppose certes d'autres structures et une autre théologie, une autre pastorale, mais surtout, il exige un autre fondement : Jésus-Christ et Jésus-Christ seul. Ceci amène à rejeter la référence aliénante aux théologies étrangères. Il faut se démarquer de la référence à des institutions et à des corporations qui divinisent leur race et leurs nations, qui sont compromises aux puissances de l'argent et du pouvoir. Jésus-Christ est le seul à qui nous devons louange et action de grâces.

Corédacteur du manifeste fondateur de la théologie négro-africaine des temps modernes, "Des Prêtres Noirs s'interrogent", en 1956, avec Vincent MULAGO, Alexis KAGAME, John MBITI, Meinrad HEBGA fait partie de cette génération de pionniers qui travaillent à l'émergence d'une théologie et d'une église africaines. Ces théologiens de l'adaptation ont eu un impact sur l'africanisation du personnel ecclésiastique, la liturgie et la catéchèse. Ils ont posé à grands cris le problème de l'enracinement du message chrétien en contexte africain. Ils sont les pères de la théologie africaine des temps modernes.

Néanmoins, progressivement, les théologiens africains prennent conscience qu'il faut aller plus loin que la théologie des pierres d'attente. Il sera désormais question d'inculturation, concept qu'analyse M.P. HEBGA pour éviter le danger du concordisme et pour systématiser la théologie de l'inculturation. Ce qui suppose un contact plus étroit avec la Bible et la Tradition, une analyse méticuleuse des traditions africaines pour y repérer les valeurs véritables et significatives spécifiquement africaines, à partir desquels il sera possible d'accueillir le Christ. Sa formation philosophique et scientifique l'y aidera beaucoup.

2. HEBGA et le choc des théologies

Homme à la culture plurielle, homme de l'Afrique et du monde, P. M. HEBGA, malgré ses positions marquées

en faveur de l'Afrique, ne prêche en rien le repli sur soi. L'œuvre de Meinrad HEBGA est multiforme. L'auteur se trouve aux confluent des différentes étapes de l'évolution de la théologie africaine des temps modernes, depuis ses balbutiements jusqu'à nos jours.

Pour lui, le christianisme africain doit être nécessairement œcuménique. Catholiques et protestants africains ont quasiment les mêmes défis à relever. N'était-ce pas le projet de l'Association Œcuménique des Théologiens Africains (A.O.T.A) dont il est membre fondateur ?

HEBGA insiste certes sur la contextualisation de la théologie africaine. Mais, ce faisant, il rappelle que toutes les théologies sont contextuelles, de même que toutes les églises sont locales, particulières. La théologie africaine se meut au sein de l'église universelle. Elle ne peut s'enfermer dans le culte du particulièrement africain. Elle est une aventure au cœur d'une humanité de plus en "globalisée".

Ce que rejette P. HEBGA, c'est en fait le mythe de la pensée et de la culture uniques, avec tous ses méfaits réducteurs et destructeurs. Il dénonce l'arrogance d'églises qui dénie à d'autres leur dignité². En d'autres termes, il refuse le triomphe d'un particulier qui se prend et s'impose comme universel³. Pour lui, l'universel relève du choc des civilisations et des cultures. En ce sens, il lance à tous les théologiens le défi de la pluralité réelle, dans ce monde où la mondialisation tend à devenir une nouvelle forme d'impérialisme. Les églises doivent s'habituer à la pluralité théologique, qui prévalait au sein des premières communautés chrétiennes. L'universel théologique, missiologique et ecclésial est en devenir. Il se construit.

En somme, pour paraphraser le regretté poète-président sénégalais Léopold SÉDAR SENGHOR, M.P.

² Cf. M. P. HEBGA, "Églises dignes et Églises indignes", in *Concilium*, 150, 1979, pp. 127-134.

³Cf. M. P. HEBGA, "De la Généralisation d'un particulier triomphant à la recherche de l'Universalité" in *Concilium*, 191, 1984, pp. 85-94.

HEBGA pourrait dire qu'il s'est battu et continue à se battre pour que l'église d'Afrique et la théologie africaine répondent présentes au rendez-vous universel du donner et du recevoir⁴.

3. HEBGA et la démobilisation des sectes

Dans son ministère, principalement dans les milieux intellectuels, tant au Cameroun qu'en Côte-d'Ivoire, M.P. HEBGA se heurte aux sectes, ou nouveaux mouvements religieux, principalement aux sectes à tendance gnostique qui gagnent les hautes sphères de nos sociétés africaines.

Lors d'une conférence au Centre Catholique Universitaire de Yaoundé, le père HEBGA, de manière fort véhémement, fustige la rose-croix, après en avoir donné une description⁵. Il n'est pas possible d'être à la fois chrétien et rosicrucien. M.P. HEBGA invite les chrétiens à un choix radical. L'on ne peut en même temps adhérer à Jésus-Christ et à la dynastie des Lewis. Les chrétiens doivent avoir le courage d'affirmer leur foi en Jésus sauveur, de dénoncer la mystification de la Rose-Croix.

Jésus n'est pas un modèle même de l'initié, dont l'enseignement permet d'accéder à la gnose, à la connaissance salvifique. Né, mort et ressuscité, il est venu assumer la rugosité et l'opacité de l'histoire humaine. La Bible n'est pas un moyen quasi-magique pour maîtriser les secrets de la nature. Elle est la Parole de Dieu qui appelle à la conversion. Une conversion qui est prise en compte du quotidien qui, depuis l'incarnation, est l'unique lieu d'effectuation du salut.

⁴ Cf. M. P. HEBGA, " Choc des civilisations ou civilisation de l'universel ? SENGHOR, une voix prophétique ", in Faculté de Théologie, Quel nouvel universalisme pour l'Afrique du 3^{ème} millénaire ? Conférences Théologiques, 27-29 mars 2001 n° 6, Yaoundé, Presses de l'U.C.A.C, pp. 59-60.

⁵ Cf. M. P. HEBGA, *Le chrétien face à la Rose-Croix. Limites de la tolérance*, Yaoundé, Centre Catholique Universitaire, 1986.

Malgré sa fermeté à leur égard, pour le Père HEBGA, ces mouvements révèlent les aspirations religieuses profondes des Africains qui ne sont pas prises en compte dans l'église chrétienne. Ils nous invitent principalement à prendre en considération le problème de la maladie et de la sorcellerie. Ils nous provoquent à une réflexion théologique approfondie et à une pastorale renouvelée qui donnera une place de choix à la vie spirituelle et mystique.⁶

4. HEBGA et la pastorale des malades

Dans une Afrique marquée par la souffrance, la maladie est un important lieu théologique et pastoral. Dans ce contexte, on comprend l'engouement général pour tous les groupes guérisseurs, chrétiens ou non. Ici, le Père HEBGA ne parle seulement en théoricien ; il est expérimenté dans le ministère des malades et de la délivrance. Sa pastorale s'appuie sur une théologie de la guérison et de la maladie sous toutes ses formes, sur les sciences psycho-médicales, sur une recherche du sens et de l'expérience de la maladie dans la société traditionnelle, qui intègre la croyance en la sorcellerie.

Pour lui, il existe réellement des personnes douées d'une force paranormale dont la nature n'a pas encore été déterminée. Grâce à cette force, naturelle ou supraterrrestre, ils peuvent produire sur leurs semblables des effets extraordinaires, transitoires ou permanents. L'on ne saurait donc nier la présence troublante de la sorcellerie et de la magie⁷.

Dans une conférence donnée à la 18^{ème} semaine de théologie de Kinshasa, P. HEBGA résume ce qui lui semble être les défis de l'Église pour se donner

⁶Cf. M. P. HEBGA, "Interpellations des mouvements mystiques", in Centre d'Études des Religions Africaines, *L'Afrique et ses formes de vie spirituelle*, Actes du 2^o Colloque International, Kinshasa 21-27 février 1983. Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1990, 2^{ème} édition, p. 81.

⁷ Cf. M. P. HEBGA, *Sorcellerie, chimère dangereuse*, Abidjan, INADES éditions, 1979, pp. 287-288.

réellement un visage africain : élaborer une théologie africaine tant sur le plan de la christologie que de l'ecclésiologie, oser approfondir la réflexion sur les religions traditionnelles africaines, explorer la pastorale des malades avec le problème connexe de la sorcellerie.

La théologie africaine doit explorer avec attention la diaconie des malades, grâce à une approche pluridisciplinaire. Celle-ci s'appuiera avant tout sur la parole de Dieu et les enseignements de l'Église. Néanmoins, elle s'éclairera également des différentes sciences : médecine, psychopathologie, psychotronique, physique, etc.⁸.

Certes, la sorcellerie reste un problème complexe, difficile à cerner. Elle lui semble un défi pour la raison universelle. Est-ce une raison pour la nier ? Dans son dernier ouvrage, issu de sa thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne, il prend le pari de montrer, par une approche pluridisciplinaire, la rationalité des phénomènes dits paranormaux⁹.

Pour lui, il ne suffit pas seulement de s'attaquer aux causes externes de la maladie, il faut, selon la perspective africaine, et afin de pouvoir la combattre, considérer la sorcellerie comme une réalité. Témoignant de sa propre expérience dans le ministère de la délivrance et de la guérison, avec les groupes du renouveau charismatique¹⁰, il répond aux questions que pose ce ministère particulier. Il suggère même des schémas de prière de délivrance et de guérison, mais avec prudence, délicatesse, discrétion, sans exhibitionnisme, et cependant avec conviction. Pour l'auteur,

⁸ Cf. M. P. HEBGA, "Églises particulières d'Afrique et Église universelle : autonomie et communion", in *Quelle Église pour l'Afrique du 3^{ème} millénaire ? Actes de la 18^{ème} semaine théologique*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1991, p. 207.

⁹ Cf. M. P. HEBGA, *La rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux*, Paris, L'harmattan, 1998, p. 5.

¹⁰ Cf. M. P. HEBGA, "Le mouvement charismatique en Afrique", in *Revue Études*, Paris, n 1-2, juillet-août 1995, pp. 67-75.

les prêtres et pasteurs doivent reprendre ce ministère de foi, d'amour et de puissance légué par le Seigneur. Dieu guérit toujours, lorsqu'on l'en implore. Il guérit physiquement ou intérieurement, ou les deux. Il guérit celui pour qui l'on prie ou quelqu'un d'autre, selon le mystère de son Amour¹¹.

Néanmoins, le Père HEBGA est fort prudent dans son analyse qu'il veut pluridisciplinaire. Seulement, il n'est pas sûr que tous ses lecteurs/auditeurs ou les malades partagent toujours cette prudence ! Le ministère de la guérison et de la délivrance est fort délicat, même si l'on connaît de plus en plus l'importance de la *psychè* sur le corps, sur la maladie et la guérison.

Dans l'épisode de l'aveugle-né (Jn 9, 2-3), Jésus récuse l'idée de responsabilité générative de la souffrance. Il rejette la moralisation facile qui condamne au lieu de secourir, la fatalité qui se croise les bras, les mythes qui démobilisent. Pour Jésus, la souffrance est occasion d'agir, de témoigner de l'action libératrice de Dieu, d'exercer notre responsabilité. Ce n'est donc pas l'occasion de détruire les familles ou de dédouaner nos institutions étatiques de leurs responsabilités. La souffrance et ses angoisses ne doivent pas couvrir les négligences médicales, les déficiences de nos structures de santé, nos incuries et nos irresponsabilités multiformes !

En somme, Jésus le souligne, la souffrance est appel à la responsabilité et à la conversion. C'est à cette responsabilité et à cette conversion qu'appelle également M.P. HEBGA. Pour lui, la prière et la diaconie des malades ne justifient aucunement l'attente passive des guérisons et résurrections miraculeuses. Au contraire, il demande de faire tout ce qui dépend de nous pour redonner la santé aux malades et prévenir des maladies évitables (Cf. M. P. HEBGA, " Santé et

¹¹Cf. M. P. HEBGA, *Sorcellerie et prière de guérison*, Abidjan, INADES, 1982, p. 213.

salut ", in *Revue Christus*, 118, avril 1983, pp. 166-167).

Conclusion : l'héritage littéraire et spirituel du Père HEBGA

"Les morts ne sont pas morts", dit le poète. Encore moins ceux qui, comme le Père HEBGA, ont mis leur foi dans le Seigneur de la vie. Ils ressemblent aux oiseaux de chez nous qui laissent des plumes. On peut soit les laisser s'envoler, soit marcher dessus, soit les recueillir.

Le Père HEBGA nous laisse en héritage de nombreux articles, contributions et ouvrages. Nous ne donnons ici que la liste de ses ouvrages, quelques plumes :

1. Les Étapes des Regroupements Africains (1945-1965), coll. Afrique Documents, n° Spécial 98-99.
2. Émancipation d'Églises sous tutelle, Paris, Présence Africaine, 1976.
3. Dépassements, Paris, Présence Africaine, 1977.
4. Sorcellerie, Chimère dangereuse ? Abidjan, Ed. INADES, 2^{ème} édition, 1982.
5. Sorcellerie et prière de délivrance, Abidjan / Paris, INADES / Présence Africaine, 2^{ème} édition, Présence Africaine. 1982.
6. Afrique de la raison, Afrique de la foi, Paris, Karthala, 1995.
7. La Rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux, Paris, L'Harmattan, 1998.

Paulin POUCOUTA
Centre d'Études et de Recherches Africaines (CEAF&RI)



FONDATION Père EVERARD

Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : 000-1178819-75, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

A l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires !

Dialogue interculturel

Mieux nous comprendre pour mieux vivre ensemble

Dans le cadre de l'année européenne 2008 du dialogue interculturel, le Centre d'Études Africaines et de Recherches Interculturelles (CEAF&RI) organise une série de conférences "QUINZAINE du CEAF&RI sur l'interculturel". Une année qui s'appuiera sur la richesse et la diversité d'une série de projets particulièrement orientés vers les "jeunes". Ce besoin vital de dialogue résulte de la diversité culturelle croissante dans nos sociétés. Le dialogue doit dès lors impliquer toutes les dimensions de cette diversité culturelle. Parmi les principaux domaines concernés, on retrouve donc l'éducation, la jeunesse, le sport, la citoyenneté et bien entendu, le domaine de la culture qui y occupe une place de choix.

Notre initiative se concentrera en particulier dans le domaine culturel et portera sur le thème du dialogue interculturel dans tous les domaines où il pourrait contribuer à la construction d'un mieux "vivre ensemble" pour toute personne vivant à Bruxelles, métropole multiculturelle de l'Europe.

Ainsi, Vendredi 22 février 2008 au Centre Amani (à Bruxelles), c'est le Docteur Sylvain KALAMBA¹², auteur de

¹² Sylvain KALAMBA NSAPO, *Fatigué d'être Africain ?*, Paris, Mainbuc, 2007. 15 euros. Docteur en théologie de l'Université Catholique de Louvain, S. KALAMBA NSAPO travaille à Missio Bruxelles. Il a déjà publié aux éditions Société Ouverte deux livres : *Les ecclésiologies d'épiscopats africains sub-sahariens. Essai d'analyse de contenu* (2000) et *Théologie africaine. Question de méthode aujourd'hui* (2003). Une autre publication aux Publications Universitaires Africaines : *Chrétiens africains en Europe ! Pour une ecclésiologie du respect mutuel et de la réciprocité intercontinentale* (2004). *Monothéisme Fatigué d'être africain ? (Version Luba Benga kudipoteshesha)* Mainbuc 2007, Une approche afro-kame de la théologie (2007). Il est auteur de plusieurs articles de théologie africaine et dirige la revue Cheik Anta DIOP à Bruxelles. Ouvrages que l'on peut se procurer chez les éditeurs et chez

"Fatigué d'être Africain ?" qui a lancé le débat sur *Le Dialogue interculturel. Point de vue d'un Africain*. Modératrice : Pr. Albertine TSHIBILONDI, coordinatrice du CEAF&RI.

Il n'est pas facile d'aborder la question des conditions du dialogue interculturel, a avoué le Dr. Sylvain KALAMBA NSAPO. On risque de tomber dans une abstraction. Il est plus plutôt pertinent de se demander : quels sont les points qui mettent en cause la vie en société ou le vivre ensemble et qui nécessitent un dialogue ? Il s'agit d'une interpellation pour examiner nos relations interpersonnelles et interculturelles dans le respect de nos différences.

Plusieurs exemples peuvent être évoqués pour illustrer la difficulté d'un dialogue entre les cultures et les peuples. Sylvain KALAMBA a choisi l'exemple d'un débat sur la monogamie et la polygamie entre un citoyen du Nord et celui du Sud dans un échange académique. Quel modèle peut être universalisable et au nom de quel argument ou jugement de valeur, s'est-il demandé ? Est-ce la monogamie, comme faisant partie du patrimoine culturel du citoyen du Nord, ou bien, la polygamie comme faisant partie de la tradition du citoyen du Sud ? Qui peut trancher sur ces questions ? On peut remarquer que le dialogue est parfois même difficile au sein d'une même culture. Sur ces questions, il peut y avoir une divergence des points de vue, au sein d'une même culture, entre les hommes et les femmes. Ces dernières jouent un rôle essentiel dans la transmission des valeurs, d'où l'Enjeu de l'éducation de la femme en Afrique¹³.

l'auteur. Contact : kalamba9@hotmail.com ou GSM. 0476-220792.

¹³ Ouvrage de Albertine TSHIBILONDI NGOYI, *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique. Cas des femmes congolaises du Kasai*, Paris, l'Harmattan, 2005.

La culture n'est donc pas figée. Loin de tomber dans le relativisme, Sylvain KALAMBA prône la relativité culturelle. Il n'y a pas une culture supérieure à une autre. Il privilégie la connaissance et le respect mutuels, nécessaires pour mieux nous comprendre afin de mieux vivre ensemble.

Il a voulu montrer la difficulté d'universaliser une manière d'être et de faire, et donc une certaine difficulté de dialogue interculturel. Cet exemple doit nous faire penser aux différences qui sollicitent, dans notre quotidien, le dialogue pour mieux nous comprendre. Le dialogue interculturel devient ainsi une réflexion sur les manières d'être et de faire évoquées qui s'entrechoquent. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut parler de ce dialogue ou d'un autre concept dans l'abstrait, a insisté le conférencier. Ce qu'on observe, ce sont des manières d'être et de faire qui ne sont pas toujours universalisables et qui constituent nos particularités et nos différences qui sont une richesse.

La multiculturalité est donc un constat, un fait évident constitué par une mosaïque de peuples, de langues, de manières d'être et d'agir, etc. Elle est la conséquence naturelle de l'immigration et de la mobilité géographique.

Par contre, l'interculturalité reste un programme et un projet à construire ensemble dans notre société multiculturelle. Le conférencier a saisi cette occasion pour encourager le Centre d'Études Africaines et de Recherches Interculturelles pour son initiative de "Quinzaine sur le dialogue interculturel", projet qui contribue à cette compréhension personnelle et interpersonnelle.

Mais quelles sont les conditions d'un dialogue interculturel digne de ce nom ?

Pour aborder ces conditions, Sylvain KALAMBA nous a proposé une

approche à partir de son ouvrage au titre provocateur : "Fatigué d'être Africain ?".

Ce livre évoque la situation du peuple africain qui nage entre les eaux, ballotté entre son africanité et la modernité occidentale. Le titre de cet ouvrage est une interrogation qui incite à en savoir un peu plus sur l'Africain en contexte interculturel.

Dans cette errance totale, il y a deux attitudes paradoxales que les Africains peuvent adopter. Soit, une attitude de fatalité où les Africains se lassent ou sont lassés de promesses non tenues de leurs chefs. Il s'en suit un cri de colère du drame historique qui se nourrit des réflexes de subordination, du complexe d'infériorité et du mépris de soi. Ou bien, d'autres Africains ont opté, comme l'auteur, pour la construction d'une nouvelle vision de l'avenir.

Il jette les bases d'un nouvel imaginaire susceptible de développer des images dynamiques, valorisantes, qui permettent la refondation de l'Afrique et des peuples nègres. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui sollicite un commencement. Sylvain KALAMBA a conscience de la difficulté de la tâche et note à ce sujet : "ce qui commence est souvent déviant et marginal. On ne peut rien faire sans espoir, en se cantonnant dans la mélancolie, l'indifférence ou la résignation. La grandeur de la cause nègre doit nous donner le courage, la volonté et l'espérance d'un nouveau matin du monde".

Ne nous faudrait-il pas une culture du respect de la différence ; une culture de la réciprocité et du respect mutuel ? Pour ouvrir le débat, Sylvain KALAMBA a relevé la nécessité d'un travail de restitution de la vérité historique et théologique qui montre l'apport des Africains ou de la civilisation nègre dans tous les domaines.

Le débat suscité par cette conférence montre l'intérêt de ce thème que nous poursuivrons dans nos

prochaines "Quinzaine du CEAFF&RI sur l'interculturel". Reprenons brièvement quelques questions du débat autour des difficultés pour établir les conditions de possibilité d'un dialogue digne de ce nom. Ne faudrait-il pas une modestie dans cette quête si l'on veut dialoguer avec l'autre ou l'autre culture ? Quelle culture détient toute la Vérité ? Ne faudrait-il pas accepter et respecter nos multiples identités, nos différentes communautés linguistiques, régionales et communautaires, i.e. en Belgique où la crise perdure ? N'oublions pas que parfois "les identités sont meurtrières", allusion faite ici à l'ouvrage de Amin MALOUF (Les identités meurtrières, Paris, Grasset, 1998). Une autre question concernait la responsabilité partagée des Africains. Au lieu de se considérer toujours comme victime, l'Africain ne devrait-il pas résister à la fatalité en s'engageant pour construire une autre Afrique différente de

l'image que les médias véhiculent ? Il y a eu également un appel aux citoyens européens de refuser l'exploitation de l'Afrique. D'où une nécessité de délégitimer une culture de la pensée unique véhiculée par la mondialisation néo-libérale.

On ne peut conclure un tel sujet qui n'est qu'un commencement du dialogue à poursuivre dans nos prochaines quinzaines du CEAFF&RI sur l'interculturel. Un premier dialogue réussi par la qualité du débat et des participants. Ce fut une opportunité d'un échange riche de nos diversités, pour une construction d'une nouvelle vision de l'avenir de l'Afrique et du Monde. Le dialogue interculturel est non seulement indispensable entre les peuples dans notre relation interculturelle, mais aussi incontournable pour la Paix dans le monde.

Pr. Albertine TSHIBILONDI NGOYI
CEAFF&RI

A TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) TEDANGA I.B., *Ressusciter le Dieu des Nègres*. Procès d'une refondation religieuse. Paris, Menaibuc & Edilac, 2008.

Résumé du contenu du livre

Sous la colonisation et en cette ère post-et-néo-coloniale, le Dieu des Nègres a souffert et souffre encore la passion. C'est pourquoi, plus que d'un banal retour, il est question dans cet ouvrage d'une résurrection de la religion négro-africaine qui doit sortir comme du *purgatoire* et inaugurer sa seconde naissance ou sa renaissance, pour référer à un concept cher à Cheikh Anta Diop. Le sous-titre du texte précise encore mieux l'intention du projet global de l'ouvrage et annonce la couleur apologétique de la démarche. Ce livre est guidé par la volonté résolue d'affranchissement. En effet, le lecteur s'aperçoit très vite que, dans notre élan et en ayant le sentiment de l'urgence et de la *quérulence*¹⁴, nous avons bien envie de dépasser le seuil religieux et de défendre non seulement cette religion, mais aussi la négrité en tant que culture de laquelle elle émane et son creuset. En focalisant l'attention sur cette spiritualité, nous avons dit, en nous résumant, que les Nègro-Africains croient en un seul Dieu Créateur, Incréé et Autogène. Ils ont leur propre religion : l'absence alléguée d'un terme générique pour désigner, dans leurs langues respectives, le concept de "religion" s'explique et n'a pas pour corollaire l'inexistence de leur religion. Le risible bavardage sur la non-prouvabilité de l'existence et sur celle du monothéisme de cette religion est évidemment un non-sens.

¹⁴ Au sens de propriété à réparer les injustices infligées à la négrité.

Par souci de commodité et de positionnement face aux religions étrangères, eu égard au rejet justifié des appellations dont est affublée la religion négro-africaine dans les langues des Occidentaux, pour mieux concrétiser l'unicité de cette religion et au vu de son contexte culturel, nous avons - pour la désigner - fabriqué, en français et en partant du terme "Nigritie", le dérivé 'nigritisme' et son synonyme parfait "kémitisme". Traduisibles évidemment dans chacune des langues négro-africaines et en harmonie avec la culture locale, "nigritisme" et "kémitisme" réfèrent au pigment mélanique pris comme symbole d'une aire géographique, culturelle, identitaire et religieuse et non pas comme un trait de *racialisation* ou de *biologisation* de la religion, phénomène socioculturel et spirituel.

Le nigritisme, ce n'est pas de la magie, ni de la sorcellerie (dans son sens négatif), ni même du spiritisme ou toute autre pratique mystérieuse ou ésotérique, ni non plus un syncrétisme (islamo-nigritien ou judéo-nigritien). Il ne réfère ni à la Bible, ni au Coran, ni à Jésus-Christ, ni à Mahomet. En réponse aux africanistes eurocentristes et afropessimistes, il a été indiqué que l'unité religieuse de l'Afrique noire est effective car il existe un *substratum* spirituel commun à tout le continent sans, cependant, que cette unité n'infère une parfaite uniformité.

L'interprétation ou l'articulation savante et critique de l'expérience religieuse négro-africaine est non seulement possible, mais encore souhaitable, voire obligatoire et même déjà ébauchée. Il faut passer à la production systématique et écrite de ce discours théologique pour faciliter sa transmission en ces temps. Contrairement à l'emploi courant valorisé dans la mouvance théologique afro-chrétienne, nous réservons l'appellation de "théologie négro-africaine" ou de "théologie africaine" tout court à la théologie axée sur le seul nigritisme.

Toutes les religions sont à la fois révélées et coutumières : chacune est une ré-interprétation du message divin d'après une culture particulière. La "Révélation" divine n'est pas le monopole de quelques spiritualités soi-disant élues ou encore moins de quelques individus privilégiés. Dieu n'a pas attendu que l'homme ait maîtrisé l'écriture avant de se révéler à lui pas plus qu'il n'a attendu l'arrivée de l'homme blanc en Afrique noire avant de se faire connaître de cette partie de l'humanité : la Révélation négro-africaine pré-et-extra biblique ou extra-coranique est une réalité.

La colonisation a orchestré une campagne virulente de dénigrement de la religion négro-africaine et, au-delà, de l'homme noir. Cette campagne se poursuit insidieusement en ces temps de néocolonisation. Nous avons présenté, en les réfutant en même temps, quelques-uns des griefs généraux faits au nigritisme. Tout en déplorant la négation-dénégation de leur culture religieuse par le colonisateur et le fait aussi de s'être vus imposer une ou des religions non natives, les Négro-Africains ont établi le lien entre l'entreprise coloniale et l'Église chrétienne perçue comme une agence de colonisation ou de néocolonisation spirituelle. La dénéocolonisation religieuse est impérative au moins pour consolider l'indépendance culturelle et spirituelle et pour asseoir, par ricochet, un cadre idéologique et spirituel stimulant pour le développement économique et la créativité historique dans le continent noir.

Dans les prises de position à propos de la religion négro-africaine, il y a souvent un décalage entre les affirmations et les conséquences que l'on en tire ou que l'on devrait en tirer. On a stigmatisé le drame spirituel et/ou culturel de ceux des Négro-Africains qui sont bien engagés dans une religion secrétée par une culture étrangère et dont l'objectif est de déraciner la culture et la religion de leur communauté quand même cette religion peut jouer, en son sein et en ces temps, le rôle de catalyseur du développement et de ciment identitaire des membres.

Alors que la théologie de l'inculturation, principale tendance de la théologie afro-chrétienne, procède en insérant des éléments religieux négro-africains dans le christianisme et, ainsi, enrichit une religion d'ailleurs et, partant, appauvrit la religion locale, la théologie du nigrisme fera le chemin inverse : introduire, dans la religion négro-africaine, des éléments empruntés à d'autres spiritualités, sans mettre en danger sa base doctrinale originelle et tout en sauvegardant son autonomie, sa spécificité ou son identité.

Le colonialisme, le christianisme et l'islam sont parvenus à faire que certains Négro-Africains méprisent leur propre religion. De nombreux Négro-Africains se proclament musulmans ou chrétiens parce que, pour eux, il est devenu honteux de pratiquer la religion des Ancêtres. Il est temps que les adeptes avérés du nigrisme pratiquent leur religion officiellement, qu'ils la fassent connaître, qu'ils la magnifient et qu'ils mènent à bien des études non suspectes d'apologétique chrétienne ou musulmane. Il faut – dans un cadre institutionnel approprié – théoriser davantage la vie religieuse négro-africaine, faire des recherches qui aident à mieux systématiser le langage religieux traditionnel en vue de le rendre encore plus pertinent pour le monde actuel, de standardiser ou de canoniser les rites du nigrisme, sa doctrine, sa pratique et son enseignement. Au regard de la nécessité démocratique de préserver l'égalité entre les différents cultes, la hiérarchie nigrisme réclamera des moyens aux différents États négro-africains dans un cadre légal à mettre en place et qui n'impose pas au nigrisme d'infléchir sa ligne spirituelle au gré des considérations partisans et temporelles.

En s'appliquant à démystifier les poncifs sur le nigrisme et à cause de ses velléités novatrices, voire polémiques, ce projet rencontrera, sur sa route et à l'évidence, des obstacles et des adversaires coriaces et multiples. En effet, il est difficile de choisir impunément une ligne politique, sociale, culturelle, religieuse différente de celle de ceux qui dominent ce monde, sans, comme le prévient Ch. A. DIOP, prendre le risque de se faire renverser par des intrigues ou par la force¹⁵. Or, en ambitionnant de réordonner l'imago nigrae religionis, ce projet défie de fait tant de mythes séculaires et trompeurs et tous les appareils idéologiques de la violence coloniale et néocoloniale et, ainsi, peut être perçu comme un affront par les potentats de certaines religions étrangères ayant investi notre continent. Dès lors, on peut s'attendre à ce que ces gens puissants élèvent leurs voix par exemple pour faire dire à l'auteur bien autre chose que ce qu'il a écrit et voulu dire ou encore pour parasiter son discours et, de la sorte, tenter de le réduire au silence. Un commentateur a toujours le pouvoir d'esquiver ou d'escamoter malignement l'essence véritable d'une réflexion et même de la défigurer. On nous opposera sans doute qu'il y a plus immédiat et plus important que cette préoccupation sur le nigrisme. Et pourtant, rien n'empêche de traiter, à la fois, de la religion et des autres facettes de la vie, notamment de l'économie.

On s'attend à ce qu'on brandisse ce que F. EBOUSSI-BOULAGA nomme "la fausse objectivité et la subjectivité naïve". Ces deux dispositions d'esprit font que l'on collectionne quelques traits pour composer un portrait-robot d'une réalité sociale, du nigrisme en l'occurrence ou encore que l'on croit déterrer un système religieux alors qu'on finit par projeter, en les inversant, les catégories du discours occidental. N'est-ce pas là l'argument massue de ceux qui se complaisent, à force de raisonnements acrobatiques et fumeux, à contrecarrer tout projet émancipateur au lieu de proposer aux cultures "dominées" une voie de sortie ou de salut ? On répond avec les mots du même F. EBOUSSI-BOULAGA, à savoir que l'on ne reconstitue pas un fossile, que l'on a affaire à quelque chose de vivant, qui réagit, se mobilise et crée des anticorps pour repousser l'agresseur. Comme cela a été constamment réaffirmé, la revalorisation de la religion négro-africaine n'est pas une 'archéologie', une 'exhumation' ou un 'déterrement des cadavres', une 'collection de pièces de musée', etc. Le nigrisme est le seul cadre susceptible d'aider l'homme noir à cultiver son génie ancestral,

¹⁵ Interview de Ch. A. DIOP dans *Afrique Asie*, 9 novembre 1981, p. 58.

ses qualités et ses valeurs spécifiques. Il permet à l'homme noir de ne pas se dépouiller précipitamment de sa propre personnalité pour endosser le manteau de l'occidentalité ou de l'orientalité, de sauvegarder sinon d'améliorer l'organisation économique, sociale et culturelle qui assurait le maintien et le progrès de la société ancestrale et d'explorer de nouveaux territoires épistémologiques et heuristiques. Seul le nigritisme aura intérêt à mettre l'accent sur la mystique, la passion et la maladie du travail susceptibles de transformer la société négro-africaine sur tous les plans.

La levée des boucliers contre le nigritisme sera principalement et paradoxalement le fait de quelques Négro-Africains adeptes des religions étrangères qui se sentiront contrariés dans le hamac de leur confort ordinaire et pour qui l'émergence, la résurrection ou la renaissance de cette spiritualité deviendrait comme un cauchemar insupportable et, sans doute, une menace pour leur pain quotidien.

Il y a en effet un argument sophistiqué dû à un certain courant de la pensée et notamment au néolibéralisme "mondialisant" qui, pour reprendre la formule de R. GARAUDY, pratique le "monothéisme du marché"¹⁶ et qui, insidieusement, entend détourner le Négro-Africain de la religion de ses Ancêtres et le secouer de ses attaches ontothéologiques. Cet argument consiste à dire qu'il ne faut rien entreprendre en faveur de telle ou telle religion donnée car la libre concurrence, nouvelle panacée planétaire, opérera, entre toutes les cultures et les religions particulières, les régulations nécessaires au bénéfice d'un universel ou d'une espèce d'*espéranto* religieux. Selon la vision du néolibéralisme, l'époque contemporaine évolue irréversiblement vers la convergence de toutes les manifestations partielles de l'humanité. Aussi faudrait-il, d'après cette tendance, considérer comme un anachronisme toute idéologie qui insiste sur les différences culturelles, linguistiques et ethniques. Mais nous, nous savons en vérité que, à cause des disparités économiques, culturelles et technologiques, cette convergence se fera au profit de la religion du plus fort comme le reconnaît la nouvelle théorie de la co-évolution. On pensera toujours sur le plan religieux par exemple à un Fabre d'Olivet qui ambitionna d'instituer une *théodoxie universelle* (entendons une religion universelle).

Les peuples dominés sont bien obligés d'avoir de la défiance à l'égard de la standardisation et de la globalisation. C'est pourquoi le Négro-Américain Marcus GARVEY avait, prémonitoirement et opportunément, déjà mis en garde tous ses congénères nègres contre l'impérialisme idéologique occidental : si le "Nègre" n'y fait pas attention, disait-il, il boira tous les poisons de la civilisation moderne et il en mourra. Pour le méfiant A. DIOP, ce que l'Occident appelle l'universalité de la science, de l'histoire, de la philosophie ou de la religion n'indique souvent que le sens de son propre confort de vivre et de dominer. Il ajoute que le degré d'universalité que cet Occident se confère mesure le poids d'impérialisme qu'il est prêt – en toute bonne conscience – à jeter sur des vies tierces. C'est cela qui explique l'échec de la conférence de Seattle et des suivantes à Prague, à Séoul et ailleurs, échec symbolique dû à l'opposition de ceux qui veulent sauvegarder des cultures particulières et qui rejettent la globalisation en tant qu'elle fait fi des valeurs culturelles et spirituelles locales.

Les États négro-africains n'ont, dans leur grande majorité, rien fait à ce jour en direction de nos croyances coutumières comme si elles sont un handicap même quand elles peuvent devenir un gage rassurant de la permanence sociale et un atout majeur en vue d'améliorer les potentialités créatives et d'apprentissage. Ce n'est pas normal que la plupart de ceux des Négro-Africains qui ont le pouvoir ne s'en servent que pour mieux conforter la position des spiritualités et des cultures étrangères au détriment de la culture et de la religion locales comme s'en étonne K. AMEVE : "La race africaine semble être, sur [...] la terre,

¹⁶ Lire GARAUDY R., Les États-Unis. Avant-Garde de la Décadence, Beyrouth, Al Fihrist, 1997.

l'unique race qui trouve les moyens de placer les intérêts des autres au-dessus des siens"¹⁷. En centrant notre préoccupation sur la religion de nos Ancêtres, nous avons intentionnellement esquivé la raison, la religion ou la théologie présentées partialement comme universelles. Il ne peut y avoir de liberté pour un homme hors du Dieu de son humanité.

En plus et d'après le Gabonais O. KOMBILA, les politiques négro-africains n'oseraient pas se prononcer sur les croyances locales de peur d'être suspectés de nourrir des arrière-pensées ethnocistes¹⁸. En tant que réalité spirituelle, culturelle et sociale intentionnée comme trans-ethnique et pan-négro-africaine, le nigrisme ne devrait donc pas poser un tel dilemme aux consciences délicates des dirigeants des États de la Nigritie.

Les nigritiens ou les kémitiens gagnent à fonder historiquement et rationnellement leurs propres affirmations même mythologisées, ce pour tenir tête aux mythes répandus par d'autres religions à mystères. Ainsi assurées, grâce à une minutieuse exégèse, de ce que leurs croyances constituent une forteresse imprenable contre les dérives assimilationnistes des puissances hégémoniques et de leurs laquais, les masses négro-africaines ne se désintéressent pas de la question de l'authenticité religieuse. Les religions allogènes se sont taillé un espace en Afrique noire non pas par leur supériorité doctrinale ou morale, mais grâce à la force publique, à l'économie et au fusil ou au sabre. Aucune assimilation (économique, politique, religieuse...) et d'où qu'elle vienne n'est acceptable à l'exclusion de l'autre. Le corps du texte est revenu à plusieurs reprises sur la question axiologique de réanimer cette religion "pour en vivre" spirituellement, socialement et non pas pour habiter le royaume des ombres : le nigrisme doit cesser d'être un appendice de la vie sociale et doit devenir un agent de la transformabilité du monde négro-africain. Nous voulons tous une société bâtie selon les topiques de la rectitude éthique, de la justice et de la vérité, une société ouverte à la modernité mais profondément attachée à sa tradition, sensible aux mouvements de déculturation et qui s'exprime avec ses mythes, ses symboles et ses désirs. L'Afrique noire offre une grande traversée de rites d'initiation se voulant chacun comme la limite d'une épreuve concrétisée ou encore comme une crise libératoire. On peut les revaloriser en tant qu'ils permettent de tempérer et de subsumer les fantasmes, l'angoisse et la fougue des jeunes et ainsi de relativiser notablement les risques de leur passage à l'acte. Les psychanalystes admettent aujourd'hui que ces actes couronnés par la mort rituelle du néophyte favorisent la sublimation de la castration symbolique de ce dernier.

Il y a quelques années, feu le président MOBUTU avait conçu le projet de création d'une Ligue des États Négro-Africains. Cette idée n'a pas eu bonne presse chez d'aucuns parce qu'elle avait en particulier le désavantage d'être proposée par lui et qu'elle se référait à la coloration raciale. La renaissance du nigrisme permettra de reprendre ce projet et de créer une Ligue des États Nigritiens : il s'agira des États où le nigrisme est ou deviendra à terme la religion la plus pratiquée. En gros, ce seront au départ les États de l'Afrique noire avant que le nigrisme ne monte à son tour à l'assaut du reste du monde. Les Négro-Africains doivent entretenir, sinon rétablir avec leurs sœurs et frères Africains Américains le dialogue de solidarité par delà l'Océan Atlantique.

Nous ne pouvons nous limiter à utiliser le passé esclavagiste et colonialiste et le présent néocolonialiste comme une rente de situation ou comme une philosophie de la victimisation entretenue à la manière d'une arme de combat. Au lieu de toutes ces dénonciations larmoyantes et d'une fuite en avant dans l'imaginaire et le virtuel, la négrité doit se doter de moyens pour imposer le respect. C'est aussi en cela que réside l'intérêt de la résurrection du nigrisme.

¹⁷ AMEVE K., *The origin of the Bible*, Accra, Afrikania Publications, 1989, p. 20.

¹⁸ KOMBILA O., "Dieu est-il noir ?", dans *Mambo Leo*, n° 1, Janvier 2001, p. 11.

Tout ce qui vient d'être exposé exige un sursaut collectif et conséquent aux plans spirituel, économique et aussi politique. Il ne suffit pas de méditer ces problèmes, encore faut-il les ressentir en soi. Ce qui a été dit représente un programme vaste et non irréalisable. Dans son effort de re-légitimation sociale, le nigritisme rénové doit cibler tout le marché religieux négro-africain et aller à la rencontre de tous ceux qui, mutés de profanes en initiés, l'aideront à mieux asseoir sa visibilité à la fois spirituelle et sociale et à renouveler son poids culturel. En reprenant quand même les mots de G. FAES et de S. SMITH, nous dirons pour finir que "pour être visible, il faut s'affirmer ; pour s'affirmer, il faut avoir une identité et que, pour avoir une identité, il faut s'approprier son passé"¹⁹.

Ne dit-on pas, dans la Bible, ouvrage de base de la spiritualité chrétienne, que la foi transporte les montagnes ? Cette entreprise est une occasion de continuer ou de prolonger l'héritage de Ch. A. DIOP, O. BIMWENYI-KWESHI, J.-M. ELA, V.Y. MUDIMBE, F. EBOUSSI-BOULAGA, E. MVENG, BILOLO MUBABINGE, MABIKA KALANDA, Gérard BUAKASA TULU KIA MPANSU, G. BIYOGO et de tant d'autres prédécesseurs si braves et de si excellente qualité.

Dr TEDANGA Ipota Bembela

2) Edwige SOSSAH-LAENEN, *Vers une nouvelle stratégie politique entre l'Afrique et l'Europe*. Stratèges éditions. 2007. 171 pages.

NDLR : L'auteur ayant bien voulu répondre aux questions que nous lui avons envoyées, c'est grâce à ses réponses que son livre sera présenté.

L'Africain : qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre ?

Edwige SOSSAH-LAENEN : Je suis titulaire d'une maîtrise en droit obtenu à Paris avec une spécialisation en Relations Internationales à l'institut d'Etudes des relations Internationales (ILERI). J'ai, en 1998, rédigé un mémoire sur ACP-UE : quel partenariat après l'an 2000 ? C'est dans ce cadre que je suis venue à Bruxelles parallèlement à mes études suivre un stage, de novembre 1998 à juin 2000 (date de la signature de l'Accord de Cotonou). Un stage hors du commun puisqu'il a duré presque deux ans. Il le fallait non seulement pour la rédaction de mon mémoire mais aussi et surtout parce que l'après Lomé m'intéressait au plus haut point et qu'il était nécessaire de suivre ces négociations qui ont été difficiles mais ô combien salutaires pour l'avenir de ces deux continents : l'Afrique et l'Europe. La montagne n'a pas accouché d'une souris puisque ces négociations ont abouti à l'Accord de Cotonou et des éléments qui constituent cet accord avec la problématique des APE. Comme pour toutes les réunions de négociations ACP-UE, j'étais également présente pour la cérémonie de signature à Cotonou.

Je ressortais de ces négociations avec des idées pleines la tête et pour la première fois une vision à l'égard des relations entre l'Afrique et l'Union européenne. Il m'a fallu aussi prendre beaucoup de recul par rapport à tout cela. On ne ressort pas de presque deux années de négociations comme on y est entré. Cela change une femme, appelée à avoir des enfants plus tard ; cela change une vie. Ce fut mon cas. Le fait d'avoir côtoyé les personnalités les plus importantes, d'avoir appris à négocier (ce qu'on n'apprend pas même dans les meilleures universités), d'avoir de facto développé le sens critique qui, justement, permet d'avoir de la distance, d'avoir appris aussi tout ce qui touche au protocole, bref la diplomatie, le langage diplomatique qui ne doit en aucun cas être la langue de bois, et surtout les différents instruments de négociations qui permettent de passer d'un accord à un autre,

¹⁹ FAES G. et SMITH S., Noir et Français, Paris, Panama, 2005, 157.

m'a poussée, sept ans après, à écrire un livre sur un nouveau type de partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

L'Africain : pouvez-vous le présenter brièvement à nos lecteurs

Edwige SOSSAH-LAENEN : La première partie de mon ouvrage évoque les différentes crises que nous rencontrons. Crise de l'État, crise de la société, crise de l'homme, crise du politique, crise alimentaire et comme si cela n'était pas suffisant, crise écologique. Je détaille bien évidemment ces différentes crises et je dis que la crise n'est pas forcément une mauvaise chose. Un exemple : quand l'organisme humain est malade il est en crise. Et les remèdes que le médecin va lui procurer vont lui permettre de sortir de cette crise. De la même manière les différentes crises que nous traversons sont des indicateurs nous signalant qu'il y a danger et qu'il faut agir. La crise est là pour nous faire prendre conscience de la gravité d'une situation et qu'il y a urgence à développer des méthodes de réflexion, à penser l'action, à mettre en place une boîte de pandore qui nous permettra de sortir le bon outil au bon moment. Tout comme le chirurgien qui utilisera telle pince plutôt qu'une autre pour effectuer son opération.

Quand il y a crise, cela signifie qu'il faut reconstruire. Mais cette reconstruction ne doit en aucun cas être anarchique. Elle passe par plusieurs phases dont la première est inévitablement l'analyse de la situation donnée. Puis le projet. Que voulons-nous ? Ce projet suppose une méthode de réflexion et la mise en œuvre de techniques. De là suit toute une organisation qui va tendre en la matérialisation de ce projet et c'est inévitablement par la suite le passage à l'action.

Si la crise est une bonne chose pour toutes les raisons que je viens d'indiquer, elle ne doit en aucun cas durer dans le temps. Je reprends la même analogie que l'organisme qui est malade. Si des remèdes ne lui sont pas vite procurés il y a mort. De la même manière, si la crise s'installe dans la durée alors elle n'est plus bénéfique car elle ne stimule plus l'intelligence mais devient de facto l'antichambre du chaos. En deuxième lieu, je dis qu'il est urgent de réhabiliter les stratèges. Car la stratégie en politique, c'est l'art de diriger les sociétés. Elle ne doit pas par conséquent être suspecte mais en revanche se doit d'être omniprésente.

La seconde partie est entièrement consacrée à l'Afrique et à l'Europe par le biais de l'accord de Cotonou et la problématique des APE. Comment participer à un développement endogène de l'Afrique ?

Ma vision à cet égard est claire : depuis 1957, date de la signature du traité de Rome, l'Afrique et l'Europe ont cheminé ensemble. L'Afrique et l'Europe sont des continents qui, géographiquement parlant, sont proches. Un détroit, Gibraltar ; un bref bras de mer en direction de Malte et c'est l'Afrique. Justement à cet égard, les précurseurs de cette Europe unie avaient déjà intégré cette dimension de proximité avec l'Afrique. J'en veux pour preuve les six articles 130 à 136 du Traité de Rome.

Mon ouvrage "Vers une nouvelle stratégie politique entre l'Afrique et l'Europe" a pour ambition de créer non seulement le débat sur une nouvelle approche en matière de coopération Sud-Nord mais et surtout de responsabiliser l'Afrique. Arrêtons de nous "griffer le visage" symboliquement parlant. Nous n'ignorons pas notre passé avec ce qu'il a comporté comme passages horribles. Mais construisons l'avenir avec ceux qui veulent le construire avec nous. Améliorons nos relations avec l'Europe car si l'Afrique sombre, elle entraînera avec elle l'Europe. Pourquoi ? Nous sommes si proches géographiquement parlant ! En revanche si l'Afrique s'en sort, c'est aussi l'Europe qui en tirera bénéfice. Mais ce nouveau partenariat que j'appelle de mes vœux et que j'ai prôné lors d'une conférence-débat

que j'ai donnée le 27 novembre à l'administration communale d'Aywaille, cette nouvelle coopération doit être basée sur du *win-win*. L'Afrique a tant de richesse aussi bien au niveau du capital humain qu'au niveau de son sous-sol. Nous avons les matières premières ; l'Europe a le savoir-faire alors nous avons tout intérêt à conjuguer nos efforts.

Je dis aussi que l'aide a été un fiasco. Et que curieusement des pays comme la Chine et l'Inde qui ont reçu peu d'aide, décollent aujourd'hui. Il faut responsabiliser les Africains. L'Afrique doit se prendre en main, en charge. Elle en a les capacités. L'Europe ne doit venir que pour soutenir ces efforts dans les directions choisies.

L'Africain : quel message voulez-vous transmettre dans votre livre ? (effets escomptés, pour quel lectorat, etc.)

Edwige SOSSAH-LAENEN : mon message est simple sans être simpliste. L'Afrique est au travail. Elle a compris qu'elle doit peser sans contexte sur la scène internationale avec son partenaire de toujours : l'Europe. Ces deux continents frères doivent maintenant se regarder comme tels ; quand on est frère, en général on essaie de faire en sorte que l'autre s'en sorte sinon on devra continuellement l'assister. Et je me fais porte-parole de l'Afrique dans mon livre ; je sais que l'Afrique ne veut plus être assistée. Elle veut s'en sortir et cela passe aussi par le développement d'une "middle class" encore inexistante. Le fossé est toujours plus grandissant entre une population riche et une population très pauvre. Il est donc urgent que l'Afrique se développe véritablement avec le potentiel dont elle dispose.

Ma vision n'est pas celle de la naïveté mais c'est l'unique porte de sortie par le haut si nous voulons un jour véritablement décoller. Avec l'Europe, l'Afrique peut peser de manière incontestable et incontestée. C'est la raison pour laquelle ce livre s'adresse non seulement aux décideurs mais aussi à toute une population aussi bien africaine qu'européenne, avec toutes ces personnes de bonne volonté qui veulent travailler ensemble pour faire de ces deux continents des continents de paix et de prospérité. Des continents responsables. A cet égard dans mon ouvrage, je dis que l'Afrique a sa carte à jouer aussi en matière d'environnement ; car un pays, aussi développé soit-il, peut-il encore l'être quand il ne respecte pas la terre, notre mère nourricière ?

La problématique du réchauffement climatique se pose avec encore plus d'acuité pour les pays du Sud. Et même si paradoxalement c'est l'Afrique qui pollue le moins mais qui souffrira le plus, cette Afrique-là dans ce combat relatif à l'écologie doit être un modèle en la matière. C'est cette mutation écologique qui nous permettra de matérialiser notre humanité. L'Afrique a, à cet égard, un devoir de lucidité. C'est l'occasion finalement inespérée pour elle de redonner du sens au véritable progrès. Car une société malmenée par des problèmes environnementaux, aussi développée soit-elle, est inéluctablement en recul. L'Afrique a un devoir vis-à-vis de cette nouvelle crise qui est celle du réchauffement climatique. Et elle prendra ses responsabilités. Par l'information, la vulgarisation, par l'éducation citoyenne. Cette crise écologique tient une large place dans mon ouvrage. Car l'heure est à l'action !

L'Africain : avez-vous l'intention de continuer à écrire ?

En revanche ce livre est mon premier et peut-être le début de bien d'autres si le temps matériel me le permet. J'aime écrire donc

L'Africain : un message à transmettre à nos lecteurs ?

Edwige SOSSAH-LAENEN : l'Afrique et l'Europe ont un destin commun. L'Afrique doit se mettre au travail et comprendre qu'elle n'est plus synonyme de danger mais d'opportunité. L'heure de l'afro-pessimisme est révolue. Place à une Afrique en mouvement. Une Afrique qui n'est plus synonyme de menaces mais de promesse. L'avenir n'est plus à découvrir mais à inventer ensemble.

Edwige SOSSAH-LAENEN

Quoi de neuf sur internet ?

Tout d'abord, mes excuses pour l'absence de cette rubrique dans les deux derniers numéros de "L'Africain" ; cela est dû à d'autres obligations dans la vie. Je rappelle également que vous êtes aussi invités à enrichir cette rubrique : envoyez donc vos trouvailles et nous nous ferons un plaisir de les communiquer à nos lecteurs.

Ceci dit, aujourd'hui, je voudrais vous parler d'un sujet moins gai sur le web et plus précisément pour nos ordinateurs : les virus informatiques.

L'ordinateur ne démarre plus. Il est devenu plus lent que d'habitude. Tous vos documents ont disparu, Voilà quelques symptômes pour que votre connaisseur en informatique soupçonne déjà la présence d'un virus dans votre ordinateur. Il est donc aujourd'hui inconcevable d'avoir un ordinateur sans logiciel de protection contre les virus informatiques, l'antivirus.

Sans développer de grandes théories, je vais simplement définir ce que c'est un virus informatique et présenter quelques conseils pour s'en prévenir.

C'est quoi un virus informatique ?

Un virus informatique est un programme, un logiciel non sollicité, qui s'incruste dans votre ordinateur et qui est principalement destiné à en perturber le fonctionnement, donc à vous nuire (je pense que dans la plupart des cas, le développement et la distribution de ce type de programme sont punis par la loi). On connaît des virus qui, une fois arrivés dans votre ordinateur, se multiplient et finissent par s'accaparer de toutes les capacités de votre machine qui devient alors complètement bloquée ; ceux qui récupèrent les adresses de vos correspondants et commencent à envoyer des milliers de messages à votre insu et finissent par saturer les réseaux ou ceux qui écrasent carrément toute donnée sur

vos disques en les formatant. La liste pourrait être longue, vous en reconnaîtrez d'autres, chacun selon son aventure.

Comment attrape-t-on ces virus ?

Au début, les virus se propageaient via l'échange de disquettes. Aujourd'hui, ils le sont via le courrier électronique (e-mail) ou via les sites internet visités (navigation web).

Avec le développement d'internet, les virus se multiplient, mais heureusement, les antivirus aussi. Il y a d'autres choses indésirables qu'on attrape via internet comme les messages publicitaires intempestifs, les spams (pourriel = courrier pourri !) mais ceux-ci ne font pas partie des virus. Des logiciels existent aussi pour les contrer (antispam, antispyware, ...). Pour être complet, certains antivirus intègrent également ces services.

Comment se protéger contre ces virus ?

Le moyen le plus sûr et le plus radical est de ne pas connecter son ordinateur sur internet et d'utiliser les logiciels sûrs. Cette solution est conseillée pour ceux qui ont plusieurs ordinateurs : choisissez un qui sera connecté et laissez les autres, sur lesquels vous mettez vos données et programmes utiles. Utiliser la connexion internet pour éventuellement télécharger les programmes (ou mises à jours) et les installer ensuite sur les autres ordinateurs après avoir vérifié qu'aucun virus n'a été chopé. Vous éviterez aussi les pirates (ou hackers) qui pourraient pointer leur nez dans votre ordinateur. C'est un moyen peut-être bizarre mais ne pensez pas que les banques mettent leurs serveurs sur internet, ou alors avec les grands moyens en terme de protection.

Visitez les sites connus ou de confiance. Mais sur la toile, il est difficile de se fier à un site car différents liens vous baladent un peu partout. Préférez aussi de relever le niveau de sécurité

proposé par les logiciels de navigation (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Opera, ...). Évitez de donner votre adresse e-mail à n'importe quelle demande et nettoyez souvent l'historique des sites visités. Effacez les fichiers téléchargés une fois installés ou leur usage terminé. Videz régulièrement les répertoires de fichiers temporaires et désinstallez complètement les logiciels non utilisés. Ces conseils vous permettent, non seulement d'éviter des virus, mais aussi d'exploiter utilement votre ordinateur en évitant de le charger de choses rarement utiles.

Utilisez les antivirus : c'est aujourd'hui la solution inévitable. Exigez qu'un antivirus soit installé chaque fois que vous achetez un ordinateur. Soyez attentif car la plupart des antivirus installés dans les nouveaux ordinateurs sont en mode "essai", ce qui fait qu'ils se désactivent après une période de 30 à 90 jours. Vous devez donc veiller à renouveler l'abonnement après la période d'essai et rester à jour en installant toutes les mises à jours (presque quotidiennes).

Comme pour tout type de logiciels, il existe actuellement des antivirus gratuits, qui peuvent être aussi efficaces que les antivirus payants. Il est intéressant de remarquer que, avec les antivirus gratuits, on a tendance à en installer plusieurs sur son ordinateur. Ceci n'est a priori pas une bonne chose. En effet, dans son fonctionnement, un antivirus s'attribue tous les droits, puis essaie de contrôler les points sensibles de votre ordinateur en bloquant les programmes suspects. S'il y a plusieurs antivirus qui se soupçonnent mutuellement, le résultat pourrait être le blocage total de votre ordinateur.

Je termine cet article en vous donnant référence d'un article très intéressant sur la comparaison des antivirus. Visitez le site www.clubic.com plus précisément à l'adresse <http://www.clubic.com/article-77079-1-guide-comparatif-meilleur-antivirus.html> (en espérant que le lien ne changera pas). Les antivirus gratuits y sont également présentés avec des liens vous permettant de les télécharger. Le plus connu des antivirus gratuit est Avast! Home.

Eustache NIYITUGABIRA



NOUVELLES FAMILIALES

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès :

- le 2 mars 2008 à Likasi (RD Congo), de Daniel MBULULA, père de John's MBULULA
- le 3 mars à Kinshasa, de Albert MAYALA, à l'âge de 80 ans, père de Pauline KWEDITUKA, épouse de Toussaint NKANY NGUEMBE
- le 5 mars à Bruxelles, de Christine MASENGU KANGUDIA, mère de Sylvie MIYABO
- le 7 mars à Bruxelles, de Louis MONGALA, neveu de Victor NENDAKA
- le 9 avril à Charleroi, de Sœur Germaine HUART, à l'âge de 100 ans, ancienne missionnaire en RD Congo (35 ans).

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu mais soyons reconnaissants de l'avoir eu (Saint Augustin).